

Rapport général du Colloque international « Les nouveaux enjeux de l'éducation aux médias, à l'information et à la citoyenneté numérique »

le 5 et 6 mai 2026 à Itsandra Beach Hotel & Resort



Conseil National de la Presse et de l'Audiovisuel

Moroni, Union des Comores, mai 2026

T A B L E D E S M A T I E R E S

RÉSUMÉ EXÉCUTIF - Page 3

CÉRÉMONIE D'OUVERTURE - Page 4 à 13

- 1.1 Discours du Président du CNPA, Dr. Aboubakari Boina - Page 5
- 1.2 Discours du Président du RIARC, Me René Bourgoïn - Page 7
- 1.3 Discours du représentant de l'OIF, M. Train Hristea - Page 9
- 1.4 Discours de la Ministre de l'Information, Mme Fatima Ahamada - Page 11
- 1.5 Discours de S.E.M. Azali Assoumani, Président de l'Union des Comores - Page 13

CONFÉRENCE INAUGURALE
ET SESSIONS THÉMATIQUES - Page 15 à 34

Conférence inaugurale - Page 15

Séance 1 : Désinformation, manipulation et régulation numérique en Afrique - Page 16

Séance 2 : Sécurité numérique et protection des données - Page 21

Séance 3 : Expériences comparées en matière de politique d'Education aux Médias : approches pédagogiques et partenariats - Page 25

Séance 4 : Réseaux sociaux et discours de haine - Page 29

SESSION DE CLÔTURE - Page 35 à 47

Rapport de synthèse - Page 36

Résolutions du Colloque international de Moroni - Page 40

Déclaration de Moroni - Page 41

Motion de remerciements - Page 42

Discours du Président du Conseil National de la Presse et de l'Audiovisuel - Page 43

Discours du Président du Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication - Page 45

Discours de la Ministre comorienne chargée de l'Information - Page 47

ANNEXE

Communiqué de presse - Page 49

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Colloque international : «Les nouveaux enjeux de l'éducation aux médias, à l'information et à la citoyenneté numérique»

1. Contexte et objectifs

Le Conseil National de la Presse et de l'Audiovisuel (CNPA) des Comores, en partenariat avec le Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication (RIARC), et avec le soutien du Gouvernement comorien et de l'Organisation Internationale de la Francophonie, a organisé à Moroni ce colloque international réunissant plus de cent cinquante participants : régulateurs africains, chercheurs, journalistes, enseignants, jeunes reporters, représentants de l'OIF, de l'UNESCO, de l'UNICEF, du Projet Shawiri, de la Société civile et des Institutions et Départements ministériels de l'Union des Comores.

L'événement répondait à une urgence partagée : l'Afrique compte aujourd'hui plus de 650 millions d'internautes, mais 73 % des Africains connectés déclarent ne pas savoir distinguer une information fiable d'une information manipulée. Quatre objectifs structuraient les travaux : dresser un état des lieux de l'éducation aux médias, à l'information et à la citoyenneté numérique (EMICn) en Afrique; partager des expériences comparées de régulation; formuler des recommandations opérationnelles et renforcer la coopération régionale.

2. Grands constats des sessions thématiques :

Désinformation, manipulation et régulation numérique

Les campagnes de manipulation visant les systèmes d'information africains ont presque quadruplé depuis 2022. L'intelligence artificielle générative a radicalement abaissé le coût et la complexité de la désinformation, tandis que WhatsApp demeure le principal vecteur de propagation en Afrique subsaharienne. Seuls 9 pays africains sur 54 intègrent l'EMI de façon systémique dans leurs programmes scolaires.

Sécurité numérique et protection des données personnelles

La stratégie « Comores Numériques 2028 » illustre l'ambition du pays de bâtir une société de l'information inclusive. Mais le cadre juridique reste centré sur les télécommunications et ne couvre pas suffisamment la protection des données, la cybersécurité ni la confiance des usagers. Un déséquilibre observé à l'échelle du continent, où la dépendance aux infrastructures numériques étrangères demeure un enjeu de souveraineté.

Expériences comparées et approches pédagogiques

Plusieurs initiatives inspirantes ont été présentées : le Réseau Francophone de l'Education aux Médias et à l'Information, les projets développés par l'UNESCO, la stratégie nationale d'EMI du Tchad co-construite avec l'UNESCO, et le programme comorien « Jeunes Reporters ». Un consensus s'est dégagé : l'intelligence artificielle doit être enseignée comme objet d'étude à part entière, et non comme simple outil pédagogique.

Réseaux sociaux et discours de haine

Le nouveau Code de l'Information et de la Communication des Comores (2025), considéré comme l'un des plus avancés d'Afrique francophone, impose un retrait des contenus haineux signalés dans un délai de 48 heures et des amendes pouvant atteindre 2 millions de francs comoriens. Les débats ont toutefois souligné des limites persistantes : faible modération dans les langues africaines, anonymat en ligne et difficulté à obtenir la coopération des plateformes étrangères. L'expérience béninoise de co-régulation avec TikTok lors de l'élection présidentielle d'avril 2026 a été citée comme modèle prometteur.

3. Résolutions adoptées — la Déclaration de Moroni

Les participants ont adopté par consensus six résolutions formant la feuille de route 2026-2028 du RIARC :

Résolution 1 — Politiques nationales d'EMICn : Faire de l'EMICn une priorité nationale, intégrée aux curricula scolaires et universitaires et dotée de financements dédiés.

Résolution 2 — Lutte contre la désinformation : Encadrer l'usage de l'IA, renforcer la veille informationnelle des régulateurs et exiger la transparence algorithmique des plateformes.

Résolution 3 — Sécurité numérique : Aligner les législations sur les standards internationaux (RGPD, Convention de Malabo) et créer des autorités indépendantes de protection des données.

Résolution 4 — Discours de haine : Légiférer contre les discours de haine en ligne tout en garantissant la liberté d'expression, et exiger des rapports de transparence des plateformes.

Résolution 5 — Rôle des régulateurs : Inscrire l'EMICn dans les missions légales des régulateurs et créer des observatoires nationaux du numérique.

Résolution 6 — Coopération régionale : Créer un réseau africain de coordinateurs EMICn et organiser un colloque régional tous les deux ans.

4. Conclusion et perspectives

Le colloque a réaffirmé que l'éducation aux médias, à l'information et à la citoyenneté numérique n'est plus une option pédagogique mais une exigence démocratique et stratégique pour les sociétés africaines. Les participants ont insisté sur la nécessité d'une réponse multimodale — technique, éducative et juridique — articulant régulateurs, gouvernements, médias, plateformes numériques et société civile.

Le RIARC s'est engagé à assurer le suivi annuel de la mise en œuvre des résolutions. Le Président Azali Assoumani a, pour sa part, assuré que les recommandations issues de Moroni « ne finiront pas dans un tiroir » et guideront l'action de l'État comorien.

CEREMONIE D'OUVERTURE



1. Discours du Président du CNPA, Dr Aboubakari Boina

*Excellence Monsieur le Président de l'Union des Comores,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et les représentants des organisations internationales.
Monsieur le Président du Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication,
Monsieur le Président du Réseau Francophone de la Régulation des Médias,
Mesdames et Messieurs les Présidents et chefs de délégation des instances de régulation, membres du RIARC,
Honorables invités,
Mesdames et Messieurs,
Assalamu Alaikum,*



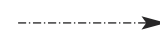
C'est avec une profonde conviction et un immense honneur que je vous souhaite la bienvenue à ce colloque international, un rendez-vous que notre Conseil National de la Presse et de l'Audiovisuel considère comme déterminant pour l'avenir de nos démocraties.

Nous nous retrouvons ici, venus des quatre coins de l'Afrique et de l'Europe, porteurs d'expériences diverses, de systèmes éducatifs différents, de cultures médiatiques singulières, mais animés d'une même urgence : comprendre, agir et bâtir ensemble les réponses aux défis que pose l'ère numérique à nos sociétés.

Le paysage médiatique dans lequel évoluent nos concitoyens — et tout particulièrement les plus jeunes — a été bouleversé à une vitesse que peu d'entre nous auraient pu anticiper. Les réseaux sociaux sont devenus des espaces publics de premier plan, des arènes où l'information se mêle à l'opinion, où le vrai coexiste avec le faux, où la parole citoyenne se heurte aux algorithmes de la viralité et de la polarisation. L'intelligence artificielle générative, la désinformation organisée : autant de réalités nouvelles qui exigent de nous une réponse éducative à la hauteur de leur complexité.

Nos enfants naviguent chaque jour dans cet océan informationnel sans toujours disposer des boussoles nécessaires. Ils consomment, partagent, produisent des contenus à un rythme vertigineux, souvent sans les outils critiques permettant de distinguer ce qui informe de ce qui manipule, ce qui unit de ce qui divise. C'est là un enjeu qui dépasse largement les frontières disciplinaires ou nationales.

Une presse de qualité ne suffit pas si le public n'est pas en mesure de l'apprécier, de la distinguer, de la valoriser. La liberté de la presse et l'éducation aux médias sont les deux piliers indissociables d'un espace public sain. C'est pourquoi nous avons fait de l'éducation aux médias et à l'information une priorité stratégique.



Les deux jours qui s'ouvrent devant nous ne seront pas des journées ordinaires. Vous avez accepté de mettre en commun vos recherches, vos pratiques, vos succès et vos doutes. C'est un geste de confiance que je salue avec gratitude. Car c'est dans cet échange sincère et rigoureux que résident les germes des solutions dont nos systèmes éducatifs ont besoin.

Nous attendons de ce colloque des réponses concrètes à des questions fondamentales : comment adapter les curricula à l'évolution permanente des environnements numériques? Comment former des formateurs capables d'accompagner les apprenants dans la complexité de l'écosystème médiatique contemporain? Comment évaluer l'efficacité de nos programmes d'éducation aux médias? Comment construire des politiques publiques ambitieuses et des coopérations internationales durables dans ce domaine? Comment formuler ensemble des recommandations qui pourront guider nos institutions dans les années à venir.

Permettez-moi de saisir cette occasion pour lancer un appel solennel à une coopération africaine et internationale renforcée. Les défis que nous affrontons ne connaissent pas de frontières : la désinformation est mondiale, les plateformes numériques sont transnationales, et nos réponses doivent globales. Nos pays, riches de diversités linguistiques, culturelles et pédagogiques, ont tout à gagner à partager leurs expériences, à harmoniser leurs approches là où c'est possible, et à préserver leurs singularités là où elles constituent une richesse.

Le Conseil National de la Presse et de l'Audiovisuel est prêt à jouer son rôle dans cette dynamique. Nous croyons profondément que les organisations de régulation des médias ont une responsabilité qui dépasse la surveillance du secteur : elles doivent être des acteurs engagés dans la construction d'un espace médiatique où la confiance entre les citoyens et l'information peut se reconstruire.

Avant de conclure mon allocution, permettez-moi de m'acquitter d'un devoir aussi agréable que sincère : celui d'exprimer ma gratitude à toutes celles et à tous ceux dont l'engagement a rendu possible cette rencontre exceptionnelle.

Je remercie chaleureusement tous les participants, le Conférencier, les modérateurs et les panélistes à ce colloque dont la présence témoigne de l'importance capitale qu'ils accordent à l'éducation aux médias et à la citoyenneté numérique. Votre engagement est la raison d'être de cette rencontre.

Mes vifs remerciements vont également au gouvernement comorien et à nos précieux partenaires : OIF, SCAC, UNICEF, PNUD, Projet SHAWIRI sans lesquels l'organisation d'un tel événement n'aurait pu être envisagée. Votre soutien, qu'il soit financier, logistique ou intellectuel, est la colonne vertébrale de ce colloque.

J'adresse une mention toute particulière à nos distingués délégués qui ont effectué de longs voyages depuis leurs pays respectifs pour enrichir nos débats de leurs expériences et de leurs expertises. Vous avez traversé des frontières pour venir bâtir avec nous des ponts de connaissance et de solidarité. Les Comores vous accueillent avec fierté et vous remercient du fond du cœur pour cet honneur que vous nous faites.

En vous regardant, chers frères et chères sœurs, je vois les Amazones du Bénin, qui ne reculent devant rien pour défendre la vérité. Je vois le Tambour Royal du Burundi, Ingoma, qui ne bat que pour rassembler et dire la paix. Je vois le Lion Indomptable du Cameroun, qu'on ne dompte pas, qu'on n'achète pas, qu'on ne fait pas taire. Je vois le Fleuve Oubangui de Centrafrique, venu nous rappeler que l'information doit unir les rives, pas les noyer. Je vois l'Eléphant d'Akwaba de Côte d'Ivoire, mémoire et force tranquille, qui nous offre l'hospitalité de la vérité. Je vois les Manuscrits de Tombouctou du Mali, cette lampe des 333 Saints qui éclairait le monde quand les autres dormaient. Je vois l'Etoile du Désert de Mauritanie, qui guide les caravanes égarées dans les dunes de l'algorithme. Je vois le Fleuve Niger et la Girafe de Niamey, sentinelles du Sahel, qui traversent les sécheresses de la désinformation sans plier. Je vois le Lion de la Teranga du Sénégal, qui rugit non pour attaquer, mais pour protéger. Je vois la Grue Couronnée du Tchad, digne et debout, qui veille sur l'honneur du peuple Sao. Et je vois Carthage et Hannibal de Tunisie, le génie stratégique venu nous apprendre à gagner la guerre dans les têtes avant qu'elle ne brûle les cœurs.

Excellence Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Je tiens à exprimer ma profonde reconnaissance à Madame la Ministre de l'Information pour son soutien indéfectible à ce colloque et pour la vision éclairée qu'elle porte en matière de régulation des médias et de transformation numérique de notre pays. Son engagement personnel en faveur d'une information de qualité et d'une presse responsable constitue pour nous tous une source d'encouragement et un cadre d'action précieux. Madame la Ministre, soyez assurée de notre entière disponibilité et de notre indéfectible collaboration.

Enfin, et surtout, il m'est un devoir aussi solennel qu'honorable de rendre un hommage appuyé à Son Excellence Monsieur le Président Azali Assoumani, Président de l'Union des Comores, dont la vision stratégique et la volonté politique ferme ont créé les conditions favorables à l'épanouissement d'un espace médiatique libre, responsable et au service du développement national. C'est sous son impulsion et grâce à sa haute bienveillance que des initiatives comme celle d'aujourd'hui peuvent voir le jour et rayonner au-delà de nos frontières. Que Son Excellence trouve ici l'expression de notre profond respect et de notre loyale gratitude.

Je vous remercie.

2. Discours du Président du RIARC et Président de la HACA, Me René Bourgoïn

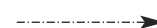
*“Excellence Monsieur Azali ASSOUMANI, Président de la République de l’Union des Comores ;
Madame Fatima AHAMADA, Ministre de la Promotion du Genre, de la Solidarité,
de l’Information et Porte-parole du Gouvernement ;
Monsieur le Représentant de l’Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) ;
Monsieur ABOUBAKARI BOINA, Président du Conseil National de la Presse et de l’Audiovisuel (CNPA) de l’Union
des Comores ;
Monsieur Mamadou Oumar NDIAYE, Président du Conseil National de Régulation de l’Audiovisuel (CNRA), Prési-
dent en exercice du Réseau Francophone des Régulateurs des Médias (REFRAM) ;
Madame Halimé ASSADYA ALI, Présidente de la HAMA du Tchad, Vice-Présidente du RIARC ;
Mesdames et Messieurs les Présidents des Institutions de Régulation, Très Chers Homologues ;
Mesdames et Messieurs, Honorables invités, en vos rangs et titres respectifs ;
Mesdames et Messieurs les Journalistes et Professionnels de la Communication ;
Mesdames et Messieurs ;*



C’est avec un réel plaisir que je me retrouve, à nouveau aux Comores, ce très beau pays qui regorge d’énormes richesses naturelles.

Lors de ma première visite aux Comores, du 20 au 30 août 2025, à l’invitation de Monsieur Aboubakari BOINA, dans le cadre d’un appui institutionnel au CNPA engagé dans la réforme du Code de l’information et de la communication, j’ai eu le grand honneur d’être reçu en audience par le Président de la République de l’Union des Comores, Son Excellence Monsieur Azali ASSOUMANI dont la vision a permis l’organisation de cet important Colloque International.

Je voudrais donc, Excellence Monsieur le Président de la République, en mon nom propre et en celui de l’ensemble des Présidents des Institutions membres du RIARC, vous exprimer notre déférente gratitude pour votre écoute attentive, mais surtout pour avoir permis la tenue de cette rencontre, qui contribue à la Promotion de la Paix, au Vivre-ensemble et au rayonnement international des Comores, lesquels constituent un pan très important de votre politique.





Je voudrais également adresser mes chaleureux remerciements à mon très estimé frère, Aboubakari BOINA, Président du Conseil National de la Presse et de l'Audiovisuel (CNPA) des Comores, pour son invitation, l'accueil qui nous a été réservé ainsi que pour l'organisation remarquable de ce Colloque international sur le thème : « Les nouveaux enjeux de l'Education aux Médias, à l'Information et à la Citoyenneté Numérique (EMICn) ».

Il s'agit là, d'une action forte qui est gage du dynamisme de notre Réseau, le Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication (RIARC).

Excellence Monsieur le Président de la République, Mesdames et Messieurs,

Durant deux jours, nous Régulateurs, Chercheurs, Acteurs du système éducatif, Professionnels des médias, Acteurs du numérique et Partenaires institutionnels échangerons et réfléchirons ensemble sur une problématique majeure : l'Education aux Médias, à l'Information et à la Citoyenneté numérique.

L'objectif est de définir des mécanismes concrets de mise en œuvre de cette éducation, tout en formulant des recommandations opérationnelles et adaptées aux réalités de nos sociétés. C'est pourquoi, nous nous félicitons de la tenue de ce Colloque international qui nous en donne l'occasion.

Il est avéré qu'à l'heure où les technologies numériques transforment profondément nos sociétés, l'accès à l'information n'a jamais été aussi large, ni sa diffusion aussi rapide.

Cette évolution, porteuse d'opportunités, s'accompagne toutefois de défis considérables, notamment en matière de désinformation, de manipulation des contenus et d'usages irresponsables des plateformes numériques.

Dans ce contexte, l'Education aux Médias, à l'Information et à la Citoyenneté Numérique s'impose comme un levier essentiel pour former des citoyens éclairés, capables de faire preuve d'esprit critique, de discernement et de responsabilité dans leurs interactions en ligne.

Elle constitue également un outil stratégique pour renforcer la confiance dans les médias, consolider la cohésion sociale et préserver les fondements de nos sociétés.

C'est pourquoi, le RIARC accorde une importance toute particulière non seulement à cette thématique mais surtout à la problématique du numérique, qui d'ailleurs ces dernières années, se situe au cœur de nos réflexions et actions.

Excellence Monsieur le Président de la République, Mesdames et Messieurs,

Toutes nos actions témoignent de notre volonté commune, constante et réaffirmée, de garantir à nos populations un environnement audiovisuel sain, pluraliste et responsable, afin de ne pas subir les effets négatifs d'une prépondérance numérique qui, bien que porteuse d'espairs, soulève de réels défis en matière de régulation, d'éthique et de responsabilité.

Cette situation requiert une vigilance accrue et permanente. Et croyez-moi, cette vigilance est l'affaire de tous. Il nous faut donc renforcer cette vigilance collective, et les Régulateurs jouent pleinement leur rôle à cet égard.

C'est dans ce même élan que, nous, Présidents des Institutions de régulation, membres du RIARC, réaffirmons notre engagement à faire de l'Education aux Médias, à l'Information et à la Citoyenneté Numérique une réalité concrète, au bénéfice de nos populations.

Pour conclure mes propos, je voudrais formuler le vœu que les travaux de ce Colloque International soient constructifs et permettent de franchir une nouvelle étape dans la régulation de la communication. Incha Allah il en sera ainsi.

Je vous remercie !

3. Discours du Représentant de l'OIF, Monsieur Train HRISTEA

*Monsieur le Président de l'Union des Comores,
Monsieur le Président du Conseil national de la presse et de l'audiovisuel,
Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement, et tout particulièrement Madame la ministre de l'Information et Monsieur le ministre de l'Education,
Mesdames et Messieurs les Présidents et représentants des autorités de régulation des médias,
Distingués invités, et partenaires en vos titres et qualités respectifs,*



C'est avec plaisir que je m'adresse à vous aujourd'hui depuis Madagascar, au lendemain de ma présence aux Comores. Je remercie les autorités locales pour leur accueil, tout en regrettant de ne pouvoir être parmi vous en raison d'engagements pris préalablement.

Je salue la présence de Son Excellence Monsieur Azali Assoumani, Président de l'Union des Comores, qui nous fait grand honneur, et vous transmets les salutations de la Secrétaire générale de la Francophonie, Mme Louise Mushikiwabo.

Je salue également l'initiative de ce colloque international sur les médias et l'information, soutenu par l'OIF à l'occasion de la Journée internationale de la liberté de presse.

Les désordres de l'information occupent aujourd'hui une place centrale dans le débat mondial. Amplifiés par le numérique et l'intelligence artificielle, ils menacent l'intégrité démocratique et la confiance des citoyens envers les institutions et les médias.



L'éducation aux médias et à l'information est donc un levier essentiel de résilience démocratique : rempart contre la désinformation et outil de restauration de la confiance. L'OIF en fait une priorité, en soutenant des écosystèmes médiatiques pluralistes, libres et responsables et des politiques publiques en faveur d'une information fiable.

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais souligner un fait significatif. Les Comores ont récemment accueilli le Forum économique des îles de l'océan Indien, auquel j'ai participé. Cet événement a confirmé le rôle croissant du pays comme espace de dialogue régional. Une semaine plus tard, Moroni accueille ce colloque sur l'éducation aux médias et à la citoyenneté numérique. Il n'y a pas de développement économique durable sans information fiable ni citoyens capables de discerner le vrai du faux. L'éducation aux médias est donc pleinement un enjeu de développement, et ces deux forums se répondent dans une même logique.

Je salue le choix des Comores comme pays hôte. Il traduit l'engagement des autorités, du CNPA et de la société civile dans la gouvernance de l'information. Le pays a réalisé des progrès notables : structuration du secteur, montée en compétence des journalistes, renforcement de l'éthique, et amélioration des mécanismes de régulation et de transparence.

Cette dynamique est inspirante pour la région et en faveur d'une gouvernance de l'information au service de la démocratie et du développement durable.

Mesdames et Messieurs,

Depuis 2020, l'OIF agit pour l'intégrité de l'information à travers trois axes. Le premier concerne l'appui aux politiques publiques et aux régulateurs. Le deuxième soutient la société civile engagée dans le fact-checking, la recherche et l'éducation aux médias. Le troisième est le plaidoyer international, avec notamment les principes de l'UNESCO (2023), le Code de conduite de l'ONU (2024) et notre participation aux conférences de Praia et Pretoria sur l'Education aux médias et à l'information.

Je souhaite partager plusieurs avancées récentes. Lors du Sommet de la Francophonie d'octobre 2024, l'Appel de Villers-Cotterêts a engagé les États à renforcer l'éducation aux médias. Dans ce cadre, le REFEMI a été lancé, réunissant plusieurs pays francophones et destiné à s'étendre, notamment dans l'océan Indien.

L'Institut francophone de Dakar a développé des modules d'éducation aux médias pour enseignants, avec de nouveaux contenus sur l'intelligence artificielle prévus d'ici fin 2026. En 2025, l'OIF a aussi soutenu dix projets de jumelage, dont plusieurs dédiés à l'éducation aux médias et à la citoyenneté numérique.

Nos experts sont présents durant ces deux journées pour accompagner vos échanges et initiatives.

Mesdames et Messieurs,

À l'heure où le numérique transforme profondément l'information et où la liberté de la presse reste fragile, la formation des citoyens, journalistes, enseignants et régulateurs est une urgence. L'OIF reste pleinement mobilisée aux côtés de ses États membres pour un espace informationnel plus sûr, fiable et respectueux des droits fondamentaux.

Je remercie le Président de l'Union des Comores, les autorités présentes, le Président du CNPA pour son engagement, ainsi que l'ensemble des participants auxquels je souhaite un colloque fructueux et des conclusions ambitieuses.

Je vous remercie.

4. Discours de Madame la Ministre de la Promotion du Genre, de la Solidarité et de l'Information, Porte-parole du gouvernement Madame Fatima Ahamada

*Excellence Monsieur le Président de l'Union des Comores,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Monsieur le Président du Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication,
Monsieur le Président du Conseil National de la Presse et de l'Audiovisuel,
Mesdames et Messieurs les Présidents des instances de régulation, membres du RIARC,
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et les représentants des organisations internationales.
Mesdames et Messieurs les représentants des institutions,
Chers professionnels des médias et acteurs du numérique,
Distingués invités, en vos rangs, qualités et fonctions,
Mesdames et Messieurs,*

Assalamu Alaikum wa Rahmatullahi wa Barakatuh,



C'est un grand honneur pour moi de prendre la parole ici, aujourd'hui, pour ouvrir ce colloque autour d'une urgence: l'urgence de penser notre vivre-ensemble à l'ère du numérique.

En effet, avec sa nouvelle architecture numérique globale, le monde entre dans une ère de transformation majeure où l'archipel des Comores, à l'instar des autres pays, se trouve désormais pleinement intégré. Cette connectivité, cela va sans dire, est une opportunité pour le développement, mais elle nous impose une responsabilité réelle : celle de ne pas laisser nos citoyens, et particulièrement notre jeunesse, désarmés face à la submersion informationnelle du moment.



Excellence, Monsieur le président, honorable assistance,

Les nouveaux enjeux de l'Education aux Médias, à l'Information et à la Citoyenneté numérique (EMICn) sont aussi un défi pour notre démocratie et notre cohésion sociale.

Un défi qui ne peut en conséquence être l'affaire exclusive des enseignants. Non, l'éducation au numérique est l'affaire de tous. C'est une responsabilité partagée qui demande une synergie inédite :

D'abord, avec les institutions de régulation

Nos téléphones sont devenus des places publiques. Nos enfants y grandissent, nos mères s'y informent, nos pères y débattent. Les réseaux sociaux sont cette nouvelle agora où se forge l'opinion, se construit et se détruit la confiance entre citoyens.

Mais cette agora n'a ni gendarme ni un sage pour rappeler la règle quand la parole dérape. La rumeur y voyage plus vite que la vérité. L'insulte y remplace l'argument. La manipulation y prend le masque de l'information.

Dans ces conditions, le régulateur a pour rôle d'équilibrer l'innovation avec la sécurité pour être le garant d'un cadre juridique et éthique solide, capable de protéger les citoyens tout en préservant la liberté d'expression.

Ensuite, avec les professionnels des médias : Journalistes et communicateurs restent les remparts contre la désinformation. En prônant une déontologie rigoureuse, ils deviennent les premiers éducateurs du public par l'exemple.

Puis il y a, bien sûr, les plateformes numériques : En tant qu'architectes des espaces où nous échangeons, les producteurs et diffuseurs de contenus numériques ont le devoir moral et technique de lutter contre la haine en ligne et la manipulation des algorithmes.

Oui, chers enseignants,

Réguler les plateformes est nécessaire. Mais éduquer nos citoyens est indispensable.

On ne protégera pas notre jeunesse en coupant Internet. On la protégera en lui apprenant à lire une information, à vérifier une source, à résister à la colère facile et à la haine virale.

Et à la société civile, enfin, nous disons que :

Les associations et leaders d'opinion sont le relais indispensable sur le terrain pour sensibiliser les familles et accompagner les plus vulnérables vers une utilisation responsable des outils technologiques afin de chaque Comorien, de chaque Africain, un citoyen numérique responsable. Un citoyen qui sait que derrière chaque écran, il y a un frère, une sœur, une Nation à préserver : Eduquer, Encadrer, Responsabiliser, tel doit être le sens de ce colloque

Excellence, Monsieur le président, honorable assistance,

Nous attendons beaucoup de ce colloque qui ne peut se contenter de dresser un constat. Il doit être le moment de bâtir une stratégie. Nous devons apprendre à nos enfants non pas seulement à consommer du contenu, mais à l'analyser, à le vérifier et à comprendre l'impact de leur propre empreinte numérique.

La citoyenneté numérique, c'est savoir rester maître de sa pensée dans un monde où chacun peut manipuler les outils numériques. C'est comprendre que derrière chaque écran, il y a une réalité humaine, sociale et politique.

Honorable assistance

Je ne peux finir ici mon propos sans vous affirmer que ce combat pour la concorde numérique, nous ne le menons pas seul.

Je veux d'abord, au nom du Gouvernement, exprimer notre profonde gratitude à Son Excellence Monsieur le Président Azali Assoumani. Monsieur le Président, votre vision de faire des Comores d'ici 2030 « une société de l'information, acteur de la révolution numérique » suit bien son chemin dans le "Plan Comores Emergent". En acceptant de parrainer ce colloque et en nous honorant de votre présence ce jour, vous envoyez un message fort à la jeunesse africaine : le gouvernement est à vos côtés pour que le numérique soit une terre de paix, et non un champ de bataille.

À vous, chers présidents des instances de régulation venus du continent, votre présence ici aujourd'hui nous honore beaucoup. Car, pour nous, Abriter le RIARC, c'est affirmer que les Comores prennent leur part dans la construction d'une Afrique souveraine, y compris dans sa souveraineté informationnelle. En nous honorant ainsi vous démontrez que face aux cinq géants américains, le GAFAM, l'Afrique n'est pas une mosaïque de faiblesses, mais un continent de solutions. Les Comores sont fières d'être, pendant ces deux jours, la capitale de cette intelligence collective.

Merci au conseil national de la presse et de l'audiovisuel Comorien pour son engagement total pour la tenue et la réussite de cet événement

Et merci enfin aux équipes de mon ministère dont la direction générale de l'information pour leur rôle dans tout le processus de réalisation du présent colloque.

Honorable assistance, Mesdames et Messieurs,

C'est en unissant nos forces — institutions, médias, plateformes et citoyens — que nous ferons du numérique un véritable levier d'émancipation pour les Comores et pour la région.

Que nos échanges, pendant ces deux jours, soient fructueux et porteurs d'avenir.

Je vous remercie.

**5. Son Excellence Monsieur AZALI Assoumani,
Président de l'Union des Comores**



*Mesdames et Messieurs,
Distingués invités,
Assalamu Alaikum wa Rahmatullahi wa Barakatuh,*

Si je suis parmi vous aujourd'hui, ce n'est pas par devoir protocolaire. C'est par conviction.

J'ai, vous le savez, un sens aigu des enjeux de l'information. J'ai commandé des hommes, j'ai dirigé un État, et je sais qu'aucune bataille ne se gagne sans maîtriser le terrain de la communication. Or aujourd'hui, ce terrain a changé : il est numérique, il est mondial, et il est instantané.

C'est donc pour moi une réelle opportunité de venir assister à cette cérémonie d'ouverture. Je veux vous dire, solennellement, que l'Etat comorien est bien engagé sur ce front. Nous serons attentifs, très attentifs, aux recommandations et à la feuille de route qui sortiront de vos travaux. Elles ne finiront pas dans un tiroir. Elles guideront notre action.

La ligne rouge de l'Etat : la liberté, pas l'impunité. Je veux être clair devant vous, devant l'Afrique et devant le monde : aux Comores, il n'y a pas de répression pour délit de presse. La plume n'a jamais été une arme que nous craignons. Elle est le ther-

momètre de notre démocratie.

Ceci étant dit, la liberté sans responsabilité est un navire sans gouvernail. Si l'Etat ne réprime pas, il attend en retour que les régulateurs, que les médias publics comme privés responsables s'autorégulent, soient un rempart. Un rempart contre les méfaits du numérique : la désinformation qui tue, les discours de haine qui fracturent, les manipulations qui volent aux peuples leur souveraineté.

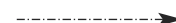
La liberté d'informer ne peut pas être la liberté de détruire. Et c'est là que votre rôle devient sacré.

Ma conviction : des institutions fortes pour un État fort.

Quelle est la meilleure posture pour un Etat face aux géants du numérique?

Elle est, entre autres, d'avoir des institutions de régulation indépendantes. Indépendantes et capables de se hisser à la hauteur de leurs missions. Des institutions qui ne tremblent ni devant le pouvoir politique, ni devant la puissance de l'argent, ni devant la dictature de l'audience.

Leur seule boussole doit être le Droit. Rien que le Droit. Toujours le Droit.





Car un régulateur faible, c'est un État faible. Un régulateur qui plie, c'est une Nation qui rompt. C'est pourquoi mon gouvernement a fait le choix d'abriter ce colloque du RIARC. Nous voulons apprendre de vous.

Nous voulons que le CNPA des Comores soit de cette trempe : libre, compétent, craint pour sa rigueur et respecté pour sa justice.

Ma confiance en l'avenir.

Je repars d'ici avec une certitude : ce colloque aura un impact. Un impact au niveau des régulateurs, pour harmoniser vos pratiques et parler d'une seule voix face aux plateformes. Un impact au niveau de nos départements ministériels, pour que l'éducation aux médias entre dans nos écoles, nos mosquées, nos places publiques. Un impact au niveau des médias, pour que l'éthique redevienne votre première ligne éditoriale. Et un impact au niveau de la société civile, pour que chaque citoyen devienne le premier régulateur de son propre fil d'actualité.

Chers amis venus d'Afrique et d'ailleurs, vous avez survolé le continent et des mers pour venir jusqu'à nos îles. Sachez que les Comores ne vous oublieront pas. Nous sommes un petit pays. Mais nous avons une grande ambition : celle de prouver que même au milieu de l'océan Indien, on peut bâtir un phare pour la vérité.

Ce phare, nous l'allumons aujourd'hui, ensemble.

Que Dieu bénisse vos travaux. Que Dieu bénisse les Comores. Que Dieu bénisse l'Afrique.

Conférence inaugurale

Conférencier : ANDZONGO MENYENG Blaise Pascal du REFEMI
(Réseau francophone d'éducation aux médias et à l'information)
Expert EMI : Blaise Pascal ANDZONGO

Vice-président du Réseau Francophone d'Education aux Médias et à l'Information (REFEMI), il est également représentant Afrique au bureau mondial de l'alliance de l'UNESCO pour l'EMI. Il accompagne les instances de régulation et les gouvernements dans l'élaboration de stratégies nationales d'EMI, notamment au Burundi, RCA, Cameroun et au Tchad. Il est également le président d'EDUK-MEDIA, une organisation présente dans plusieurs pays africains et reconnue pour son expertise dans la formation des formateurs, la conception de ressources pédagogiques et le plaidoyer en EMI.

Thème de l'intervention :

« Les enjeux de la mise en place de politiques nationales d'Education aux médias, à l'Information et à la Citoyenneté numérique. »

- Résumé de la communication inaugurale -

L'Afrique connaît une mutation structurelle sans précédent avec un taux de pénétration d'internet passant de 3,2 % en 2005 à près de 40 % en 2024 selon la Banque mondiale. Cependant, cette numérisation fulgurante s'accompagne d'une prolifération massive de la désinformation et des discours de haine. En effet, selon le Centre d'études stratégiques de l'Afrique, les campagnes de manipulation ciblant les systèmes d'information africains ont presque quadruplé depuis 2022, menaçant directement la cohésion sociale et la stabilité démocratique.

Face à ces fléaux accentués par l'avènement de l'IA, l'Education aux Médias, à l'Information et à la Citoyenneté numérique (EMICn) devient le socle indispensable pour permettre aux citoyens de passer d'une consommation passive à une participation active et critique des médias, de décoder les biais algorithmiques et d'identifier les manipulations informationnelles, conformément aux aspirations de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine.

Pourtant, les analyses de l'OIF et de l'UNESCO révèlent que, malgré une reconnaissance politique quasi universelle, seuls 9 pays africains sur 54 intègrent l'EMI de manière systémique dans leurs programmes scolaires. Et qu'en matière de lutte contre la désinformation, seul un pays dispose actuellement d'une loi spécifique contre la désinformation en Afrique subsaharienne francophone.

Toutefois, quelques initiatives structurantes qui bénéficient de l'appui de l'OIF existent. Nous avons le réseau Francophone d'éducation aux médias et à l'information (REFEMI) qui bénéficie de son appui pour le déploiement d'une stratégie d'essaimage des pratiques et ressources en EMI ; la mise en place d'une stratégie nationale d'EMI au Tchad ou encore la signature du Protocole d'Abidjan entre le RIARC/REFRAM



et 3 grandes plateformes numériques (X, Meta, Tik Tok). Dans cette même approche, nous proposons une transformation du rôle des régulateurs (RIARC/REFRAM). Ces derniers doivent devenir l'un des garants de la « santé informationnelle » nationale, en passant d'une fonction punitive à une mission de résilience préventive.

L'enjeu primordial en Afrique est donc d'institutionnaliser l'EMICn comme un service public universel. Il s'agit de bâtir une architecture de coopération entre États, régulateurs et société civile pour transformer chaque citoyen connecté en un citoyen critique et acteur d'une démocratie numérique africaine ■

SEANCE 1

Thème : « Désinformation, manipulation de l'information et régulation numérique en Afrique »

Modérateur : M. Mamadou Oumar Ndiaye,
Président du CNRA du Sénégal

Panélistes : Ralitera Jay, José Richard Pouambi,
Jean Marc Belchi et El Amine Soeuf



1. Résumé de l'intervention de **Madame Ralitera Jay** de l'UNESCO Bureau de Nairobi

Thème : "Outiller les citoyens : la stratégie EMI de l'UNESCO contre la désinformation"

L'UNESCO est l'agence spécialisée des Nations Unies chargée de promouvoir l'Education aux médias et à l'information (EMI). L'EMI fournit un ensemble de compétences essentielles aux citoyens et citoyennes pour relever les défis de la prolifération de la désinformation et des discours de haine, du déclin de la confiance dans les médias et des innovations numériques, en particulier l'IA.

Plusieurs outils et activités ont été développés par l'UNESCO pour appuyer les différents acteurs dans la promotion de l'EMI:

- ❖ Le Guide « Citoyens éduqués aux médias et à l'information - penser de manière critique, cliquer à bon escient ! » a permis, par exemple, de développer un benchmark national sur l'EMI au Kenya, avec la participation de dix universités.

- ❖ Le guide «Journey through the MILtiverse» a été conçu pour aider les organisations de jeunesse à intégrer l'EMI dans leurs politiques, stratégies et opérations.

- ❖ Plus de 142 associations de jeunes ont bénéficié de renforcement de capacités en Afrique de l'Est, dont Madagascar, le Kenya, Djibouti et Maurice.

- ❖ Le MOOC «Comment devenir une voix de confiance en ligne», lancé en 2024, est une formation spécialement pensée pour les créateurs de contenu et les journalistes, en partenariat avec le Knight Center for Journalism.

- ❖ Les Principes pour la gouvernance des plateformes numériques, publiés en 2023, permettent de comprendre comment réguler les grandes plateformes sans porter atteinte à la liberté d'expression.

- ❖ La Semaine de l'Education aux Médias et à l'Information, organisée chaque année à la fin octobre, vise à sensibiliser le public et à célébrer les progrès accomplis en matière d'EMI pour tous.

Aux Comores, l'UNESCO a participé aux activités en ligne organisés par l'Université des Comores en 2024.

- ❖ Des formations pour les journalistes et les médias sont organisées sur différentes thématiques. Plus de 69 médias ont déjà été formés, incluant une formation à Maurice sur l'EMI et la désinformation climatique pour laquelle deux journalistes des Comores ont été conviés. L'ORTC de Mohéli a obtenu un fonds de démarrage pour mettre en œuvre une stratégie d'EMI sur le climat.



- ❖ Le guide pour les familles "Grandir dans un monde connecté : ça s'apprend!", réalisé en partenariat avec le CLEMI, agence française spécialisée dans l'éducation aux médias, sera lancé officiellement en juin 2026 et permettra de renforcer le dialogue entre parents et enfants et favoriser une éducation numérique inclusive. Il s'inscrit dans les engagements de l'UNESCO pour les droits des enfants et la liberté d'expression ■

2. Résumé de la communication de **José Riachard Pouambi**, Président du Haut Conseil de la Communication en Centrafrique

Thème : « Les phénomènes de désinformation et de deepfakes à l'ère du numérique »

Définition et formes de la désinformation

La désinformation — définie comme la manipulation de l'opinion à des fins politiques par des moyens détournés (Volkov) — prend quatre formes : présenter une information fausse comme vraie, une vérité partielle comme totale, une fausseté partielle comme absolue, ou encore une vérité comme mensongère. Elle est souvent latente, exercée sous forme d'autocensure ou de rétention d'information par ceux qui détiennent la parole publique.

La responsabilité des journalistes

La responsabilité journalistique est indivisible : elle constitue une obligation morale et intellectuelle permanente d'appliquer les règles d'éthique et de déontologie en toute circonstance. Or, des dérives existent. En République Centrafricaine, lors des élections groupées de 2025, des journalistes proches du pouvoir ont eu recours à l'IA générative pour fabriquer de fausses déclarations d'allégeance attribuées à des personnalités de l'opposition — illustrant comment deepfakes et presse corrompue peuvent être instrumentalisés au service d'intérêts politiques.

Le rôle amplificateur des plateformes numériques

Les algorithmes des grandes plateformes ne sont pas conçus pour distinguer le vrai du faux, mais pour maximiser l'engagement des utilisateurs. Ce modèle économique publicitaire favorise structurellement les contenus sensationnels, outrageants et clivants — parmi lesquels les fausses informations. La modération des contenus extrêmes ne représente que la partie visible de l'iceberg : la recommandation algorithmique invisible amplifie chaque jour des millions de contenus trompeurs, générant même des revenus via la monétisation automatique.

Les limites de l'autorégulation des plateformes

Face aux velléités de régulation, les grandes plateformes font preuve d'une résistance structurelle : nettoyer les fausses informations nuirait à leur croissance économique. Facebook a ainsi interrompu plusieurs initiatives internes de lutte contre la désinformation. Si l'Union européenne a obtenu quelques avancées via le DSA, les plateformes demeurent globalement réticentes à toute transparence contraignante sur leurs algorithmes.

L'éducation aux médias comme réponse prioritaire

L'autorégulation seule est insuffisante. L'éducation aux médias (EMI) apparaît comme le levier le plus efficace pour endiguer la propagation de la désinformation et des discours de haine. Cette responsabilité est collective :

- ❖ Les gouvernements doivent intégrer la citoyenneté numérique dans les curricula scolaires, dès le primaire jusqu'au lycée ;
- ❖ La société civile, les familles et les établissements scolaires sont des acteurs complémentaires indispensables ;
- ❖ La sensibilisation des journalistes au fact-checking et à la vérification des sources doit être renforcée en continu. C'est à ce prix que les sociétés africaines pourront promouvoir un usage rationnel, éthique et citoyen des espaces numériques ■



3. Résumé de la communication de **Jean Marc Belchi**, Directeur Afrique de France Médias Monde

Thème : “Désinformation et manipulation de l’information : enjeux, acteurs et réponses Un phénomène ancien, amplifié par le numérique”

La désinformation n'est pas un phénomène nouveau — elle a toujours existé sous la forme de propagande. Ce qui est inédit, c'est le changement d'échelle provoqué par les réseaux sociaux : des producteurs d'information non institutionnels, relayés par des entités politiques, ont introduit une complexité et un chaos sans précédent. Le phénomène s'exacerbe particulièrement en période électorale ou de conflit, avec l'essor de l'IA générative comme accélérateur supplémentaire.

Des acteurs étatiques organisés

Deux cas illustrent la weaponisation (instrumentalisation) de la désinformation à des fins politiques. Aux États-Unis, l'administration Trump a institutionnalisé l'usage des infox — recourant aux « faits alternatifs » et à sa propre plateforme Truth Social — tandis que les grandes plateformes se désengagent progressivement de leur rôle de modération. En Russie, depuis 2015, un dispositif industriel d'influence (RT, Sputnik, Africa initiative, fermes à trolls) directement rattaché au Kremlin ou aux services de sécurité (GRU, FSB) opère à l'international, ciblant notamment l'Afrique en usurpant les chartes graphiques de médias comme RFI et France 24.

La réponse de France Médias Monde

Face à ces menaces, France Médias Monde (FMM) a structuré sa riposte autour de quatre axes :

- ❖ Décryptage et "débunkage" (démystification) des infox sur ses antennes (RFI, France 24) à travers une quinzaine de programmes dédiés ;
- ❖ Production d'une information libre, indépendante et équilibrée comme antidote à la manipulation ;
- ❖ Certification JTI (Journalism Trust Initiative) garantissant des standards éditoriaux vérifiables ;
- ❖ Education aux médias, avec des interventions régulières de journalistes dans les établissements scolaires.

L'approche réglementaire de l'Union européenne

L'UE a développé un arsenal réglementaire centré sur la responsabilisation des plateformes, sans restriction directe de la liberté d'expression. Le Digital Services Act (DSA, 2024) impose aux très grandes plateformes l'analyse des risques, la modération des contenus illicites et la transparence algorithmique. Le Règlement sur l'IA (2024) encadre les deepfakes, tandis que le « Bouclier Démocratique Européen » prévoit un réseau de vérificateurs de faits, un soutien renforcé au journalisme indépendant et une lutte contre les poursuites bâillonnées.

Pistes d'action recommandées

- ❖ Labelliser les médias fiables (Journalism Trust Initiative) et étiqueter les contenus générés par l'IA ;
- ❖ Monitorer les réseaux sociaux et renforcer le dialogue avec les plateformes ;
- ❖ Protéger l'indépendance des services publics audiovisuels par un financement pérenne ;
- ❖ Investir dans l'éducation aux médias et les programmes de sensibilisation au fact-checking ■

« À une époque de tromperie universelle, dire la vérité est un acte révolutionnaire. » — George Orwell



4. Résumé de la communication de **El Amine Souef**, Directeur du cabinet Airmès

Thème : “Désinformation à l’ère de l’IA : une menace démocratique sans frontières”

En mai 2025, un deepfake mettant en scène Beyoncé en tenue militaire au Burkina Faso dépassait 2 millions de vues avant d’être signalé comme faux et retiré. Cette image illustre la question centrale de la désinformation au 21^e siècle : comment faire face à une menace exponentielle qui ne se déclare pas, mais se diffuse sans que le démenti n’atteigne les mêmes audiences? Comprendre la désinformation, c’est d’abord reconnaître un phénomène ancien — aussi ancien que l’Antiquité et qui évolue jusqu’au « vérité alternative » — dont la nouveauté est sa démocratisation totale : n’importe quel individu connecté peut aujourd’hui initier une campagne mondiale de désinformation. Quatre notions structurent le débat : désinformation (intentionnelle), mésinformation (involontaire), malinformation (vraie mais détournée) et information alternative (récit concurrent qui érode la confiance). L’écosystème implique fabricants, vecteurs, victimes — WhatsApp étant le premier canal de propagation en Afrique subsaharienne.

La révolution IA a effacé la frontière entre vrai et faux : les deepfakes trompent désormais les détecteurs automatiques, une campagne automatisée peut se produire pour 400 \$/mois contre plus de 20 000\$ avant, et un faux contenu peut remonter désormais du bas vers le haut de la chaîne d’information traditionnelle. Le biais de confirmation et les algorithmes d’engagement font le reste. Les motivations peuvent être géopolitiques (60% des campagnes africaines), politiques, économiques ou simplement par divertissement, face à une jeunesse oisive.

En Afrique, une population jeune et mobile-first, un déficit de confiance institutionnelle et des réglementations fragmentées amplifient la vulnérabilité. Les exemples locaux abondent, notamment en contexte électoral.

Face à ces défis, trois pistes : institutionnaliser le fact-checking par l’IA défensive, élaborer des cadres normatifs inter-africains contraignant les plateformes à la transparence, développer l’esprit critique dans l’ensemble des cursus dès le primaire, et non l’EMICn comme discipline à part.

En conclusion : la désinformation est une menace démocratique et sociale. Ce colloque à Moroni ne vise pas à constater mais à construire des réponses à la hauteur des enjeux■



SEANCE 2

Thème : “Sécurité numérique
et protection des données”

Modérateur : M. Laghdaf Ould Kye
Secrétaire général de la HAPA de Mauritanie

Panélistes : Dr Djaé Mohamed Oulopvapvo,
Aboubacar Ben Aboubacar et Taoufik Mbaé



Résumé de la communication de **Dr DJAE OULOPVAPVO Mohamed**,
*Juriste d'affaires, Docteur en droit privé, droit international comparé, enseignant en droit
à la faculté de droit Julie- Victoire Daubié de l'Université Lumière LYON II,
Professeur de droit privé à la faculté de droit de l'Université des Comores*

Thème : “Sécurité numérique et protection des données personnelles face aux impératifs des droits et libertés fondamentaux”



I. Contexte et définition

Dans un monde où le partage d'informations est devenu une norme sociale (M. Zuckerberg), la protection des données personnelles s'impose comme un enjeu majeur. Le RGPD (UE, 2016) la définit comme l'ensemble des règles juridiques, techniques et organisationnelles visant à garantir la sécurité et la confidentialité des informations relatives à toute personne identifiable. Concrètement, cela implique de collecter les données légalement, de les utiliser pour des finalités précises, de les sécuriser contre tout accès non autorisé, et de respecter les droits des individus (accès, rectification, opposition).

II. Cadre juridique international et national

Plusieurs textes fondamentaux consacrent le droit à la vie privée :

- ❖ Art. 12 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme — protection contre les atteintes à la vie privée ;
- ❖ Art. 8 de la Convention européenne des droits de l'Homme — droit au respect de la vie privée et familiale ;
- ❖ Art. 17 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques — interdiction des ingérences arbitraires ;
- ❖ Charte africaine des droits de l'Homme et des Peuples — protection de la dignité humaine ;
- ❖ Textes nationaux : constitutions et codes civils (ex. art. 9 du Code civil français).

Malgré la cohérence de ces textes, le droit à la protection des données personnelles est constamment violé dans la pratique, générant ainsi un contentieux récurrent.

III. Problématique centrale

Quels mécanismes mettre en place pour mieux protéger le droit à la vie privée et aux données personnelles à l'ère numérique ?

IV. Recommandations

- ❖ Créer une autorité indépendante de contrôle des données personnelles dans chaque pays ;
- ❖ Mettre en place des organes de régulation et de supervision ;
- ❖ Prévoir des procédures rapides de résolution des litiges, voire des juridictions spécialisées ;
- ❖ Développer des formations diplomates et sensibiliser le public via des zones d'information dédiées ;
- ❖ Imposer aux entreprises un certificat interne obligatoire de conformité en matière de données personnelles ■

« Le maillon faible de la sécurité, c'est toujours l'humain. » — Kevin Mitnick

6. Résumé de la communication de Aboubacar Ben Aboubacar

Enseignant à l'Université des Comores et représentant de l'AUF aux Comores

Thème : “Comores numériques 2028 : Enjeux et défis de la protection des données”

Dans un contexte mondial marqué par l'accélération de la transformation numérique, l'Union des Comores s'est engagée à travers la stratégie « Comores Numériques 2028 » à construire une société de l'information inclusive, innovante et créatrice de valeur. Cette ambition repose sur le développement des infrastructures numériques, la diffusion des technologies de l'information et la digitalisation progressive des services publics. Toutefois, cette dynamique s'accompagne de défis majeurs en matière de sécurité numérique et de protection des données personnelles. Cette communication propose de partir du contexte réel comorien pour interroger les défis concrets liés à la protection des données. Aujourd'hui, l'usage du numérique se développe plus vite que les mécanismes de régulation. Le cadre juridique, encore largement centré sur les télécommunications, ne couvre pas suffisamment les enjeux devenus essentiels comme la protection des données personnelles, la cybersécurité ou encore la confiance des usagers. Cette situation crée un déséquilibre : les opportunités existent, mais les garanties restent limitées.

Trois défis majeurs se dégagent. D'abord, celui de poser des bases juridiques solides, capables de protéger les citoyens tout en accompagnant l'innovation. Ensuite, celui de doter le pays de moyens techniques et humains pour faire face aux risques numériques, notamment à travers des structures spécialisées et des compétences locales. Enfin, celui de développer une véritable culture du numérique, où chaque utilisateur comprend les enjeux liés à ses données.

Ainsi, la protection des données ne peut être dissociée des réalités économiques et sociales du pays. Aux Comores, construire la confiance numérique, c'est à la fois sécuriser les systèmes, mais aussi rendre le numérique réellement accessible, inclusif et maîtrisé par tous ■



7. Résumé de la communication de **Taoufiki Mbaé**, Directeur Technique à l'ANERTIC

Thème : “De la protection des données à la confiance numérique : quelle stratégie pour les Comores”

La sécurité numérique désigne l'ensemble des mesures, des technologies et des règles mises en œuvre pour protéger les systèmes informatiques, les réseaux, les données ainsi que les utilisateurs. Elle repose sur trois piliers fondamentaux : la confidentialité (garantir que seules les personnes autorisées accèdent aux données), l'intégrité (assurer que les données ne sont pas altérées) et la disponibilité (garantir l'accès aux données et aux systèmes en temps voulu).

Dans un contexte mondial marqué par l'expansion rapide du numérique, l'essor des réseaux sociaux et l'intégration croissante de l'intelligence artificielle dans les usages quotidiens, la sécurité numérique devient un enjeu stratégique majeur. Elle conditionne non seulement la souveraineté numérique des États, mais également la protection des citoyens, la compétitivité des entreprises et la continuité des services publics. Les cybermenaces – telles que les violations de données, les cyberattaques, la désinformation et les manipulations en ligne – renforcent la nécessité d'une réponse structurée et coordonnée.

Au niveau international et régional, plusieurs cadres de référence ont été adoptés pour encadrer la sécurité et la protection des données, à l'instar du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) en Europe ou la Convention de Malabo en Afrique. Ces instruments constituent des repères essentiels pour les États souhaitant mettre en place des politiques efficaces de cybersécurité et de gouvernance des données.

Dans le cadre de l'éducation aux médias sociaux et à la citoyenneté numérique, la sécurité des données personnelles est un levier fondamental pour instaurer la confiance. Elle permet de prévenir des risques tels que l'atteinte à la vie privée, l'exploitation abusive des données, la manipulation de l'information, le cyberharcèlement ou encore la perte de confiance dans les plateformes numériques. Former les citoyens, en particulier les jeunes, à un usage responsable, critique et sécurisé des médias sociaux devient ainsi une priorité stratégique.

Aux Comores, le contexte présente à la fois des opportunités et des défis spécifiques. La pénétration rapide du mobile et des réseaux sociaux expose davantage les citoyens, souvent peu sensibilisés, aux risques numériques. Les pratiques telles que le partage excessif d'informations personnelles, la faible maîtrise des paramètres de confidentialité ou encore la vulnérabilité face aux fausses informations constituent des défis majeurs pour la citoyenneté numérique.

Aux Comores, des avancées importantes sont toutefois à noter, notamment l'adoption récente de lois sur la protection des données à caractère personnel et sur la cybersécurité. Ces initiatives traduisent une prise de conscience croissante des enjeux. Cependant, leur mise



en œuvre effective reste un défi, notamment en raison du manque de capacités techniques, institutionnelles et humaines.

Dans ce contexte, l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie nationale de gouvernance des données apparaissent comme un levier essentiel. Une telle stratégie permettrait d'assurer la cohérence des actions publiques, de clarifier les responsabilités des acteurs, de promouvoir une culture de la donnée sécurisée et de renforcer la confiance dans l'écosystème numérique. Elle constitue un gage de réussite pour toute politique de sécurité numérique et pour l'éducation à une citoyenneté numérique responsable.

En guise de recommandations, il est nécessaire de :

- ❖ S'aligner pleinement sur les standards internationaux, notamment la Convention de Malabo ;
- ❖ Renforcer et compléter le cadre réglementaire existant ;
- ❖ Mettre en place une autorité indépendante de protection des données ;
- ❖ Elaborer et opérationnaliser une stratégie nationale de gouvernance des données ;
- ❖ Développer des programmes d'éducation et de sensibilisation à grande échelle ;
- ❖ Renforcer les capacités techniques et institutionnelles des acteurs publics et privés.

Ainsi, la sécurité numérique doit être perçue non seulement comme une contrainte technique, mais comme un pilier fondamental de la citoyenneté numérique et du développement durable des Comores ■

SÉANCE 3

Thème : “Expériences comparées en matière de politique d’éducation aux médias : approches pédagogiques et partenariats”

Modératrice : Mme Halimé Assadiya Ali, Présidente de la HAMA du Tchad

Panélistes : Dr Mohamed Abdoulatif, Rehema Ahmed Abdallah et Andzongo Menyeng Blaise Pascal



8. Résumé de la communication de Dr Mohamed Abdoulatif Chef du département Génie Informatique à l'IUT de l'Université des Comores

**Thème : “L'IA comme levier pédagogique pour l'EMICn :
expériences, approches pédagogiques,
bonnes pratiques et partenariats dans le système éducatif”**



Dans un environnement informationnel saturé où la désinformation prolifère et où l'intelligence artificielle redéfinit les modes d'accès au savoir, l'EMICn s'impose comme une priorité éducative nationale de premier plan. Dans le système éducatif comorien, l'intégration curriculaire de l'EMICn reste fragmentée dans la plupart des systèmes éducatifs africains. Notre expérience aux Comores révèle que l'enseignement de la recherche documentaire et l'évaluation critique des sources demeurent marginaux, souvent relégués à des interventions isolées. Une inscription explicite des compétences dans les référentiels de formation nationaux s'avère indispensable. A ce sujet, les approches pédagogiques se situent entre une posture critique et des compétences opérationnelles. En fait, l'intégration de l'IA dans l'enseignement de la recherche documentaire révèle deux paradigmes dominants. Le premier, ancré dans une tradition critique héritée des sciences de l'information, privilégie la déconstruction des algorithmes de recommandation et l'analyse des biais de sources. Le second, plus pragmatique, mise sur l'usage maîtrisé d'outils comme les assistants IA pour développer des compétences de reformulation, de synthèse et de validation croisée.

Notre expérience montre que l'articulation de ces deux postures — via des ateliers hybrides combinant analyse critique et mise en pratique outillée — produit les meilleurs résultats en termes d'autonomie informationnelle. Le recours aux outils IA comme objets d'études et non uniquement comme auxiliaires pédagogiques constitue une valeur ajoutée significative.

C'est pourquoi les expériences des pays bien avancés dans le sujet illustrent comment des cadres normatifs clairs adossés à des outils numériques contextualisés, favorisent une EMICn inclusive. L'adaptation de ces modèles aux réalités du pays et la fracture numérique comorienne constitue un chantier urgent et stratégique.

Dans tous les cas, la pérennité de toute politique EMICn repose sur une alliance structurée entre des institutions publiques et privées du secteur du numérique et la société civile. Le rôle du CNPA comme catalyseur de ce triptyque partenarial en lien avec les acteurs du système éducatif représente une opportunité décisive pour les Comores.

En somme, former des citoyens numériques éclairés n'est pas une option pédagogique c'est une exigence démocratique. L'IA bien encadrée peut être un levier puissant■

9. Résumé de la communication de **Rehema Ahmed Abdallah** Responsable de la communication et point focal du projet “Jeunes reporters”, au bureau de l’UNICEF aux Comores

Thème : « **Les Jeunes Reporters des Comores : une expérience d’éducation aux médias au service de la citoyenneté numérique** ».

Cette communication s’inscrit dans l’objectif 1 du colloque qui vise à “promouvoir l’éducation aux médias et à l’information comme politique publique”, ainsi que dans l’axe 2, qui est consacré aux “expériences comparées en éducation aux médias et information”. Elle présente le programme des Jeunes Reporters des Comores, une initiative d’éducation aux médias et d’engagement citoyen des adolescents, mise en œuvre depuis 2021 avec l’appui de l’UNICEF et en partenariat avec la Direction Générale de l’Information. Lancé dans le contexte de la pandémie de Covid-19, marqué par une forte circulation de désinformations et de rumeurs, ce programme vise à renforcer la capacité des jeunes à comprendre, analyser et produire de l’information de manière responsable. Il repose initialement sur la mise en place de 13 clubs implantés au sein de radios communautaires à travers les trois îles, impliquant 130 jeunes âgés de 14 à 20 ans.

A partir de 2022, le programme a évolué pour intégrer un volet élargi d’éducation aux médias, couvrant non seulement la radio, mais aussi la presse écrite et les médias en ligne. Les jeunes sont ainsi formés à la production de contenus diversifiés, incluant podcasts, vidéos et articles publiés sur des plateformes numériques. Les formations de base accordent une place centrale à la vérification de l’information avant toute diffusion, au développement de l’esprit critique face aux contenus médiatiques, ainsi qu’à la sensibilisation à l’autoprotection en ligne, notamment en lien avec les pratiques des jeunes sur les réseaux sociaux.

À travers leurs productions, les jeunes abordent des thématiques directement liées à leurs réalités, notamment la santé, l’éducation, la protection de l’environnement, ainsi que la protection des enfants et des femmes contre toutes formes de violences. Ces contenus contribuent à sensibiliser les communautés et à encourager le dialogue autour des enjeux sociaux majeurs.

Au-delà des compétences techniques, cette initiative renforce le leadership et l’engagement civique des jeunes, qui deviennent de véritables acteurs du changement. Elle illustre pleinement le rôle central de l’éducation aux médias comme levier structurant de la citoyenneté numérique : en développant l’esprit critique, la capacité de vérification de l’information et une utilisation responsable des plateformes numériques, elle participe à former des citoyens informés, autonomes et capables de contribuer activement à des sociétés plus résilientes, inclusives et mieux préparées face aux défis informationnels contemporains■



10. Résumé de la communication de M. ANDZONGO MENYENG Blaise Pascal Vice-président du REFEMI

Thème : “Les enjeux de la mise en place de politiques nationales d'Éducation aux médias, à l'Information et à la Citoyenneté numérique”

1. Présentation du REFEMI

Le REFEMI (Réseau Francophone d'Éducation aux Médias et à l'Information) a été créé en octobre 2024 lors du XIXe Sommet de la Francophonie. Ses missions couvrent la mutualisation de bonnes pratiques, la formation de formateurs, la production de ressources pédagogiques et le plaidoyer pour l'institutionnalisation de l'EMI auprès des États.

2. Contexte et enjeux

L'Afrique connaît une mutation numérique accélérée : 40 % de taux de pénétration d'internet en 2024 et plus de 299 millions d'utilisateurs de réseaux sociaux. Cette connectivité s'accompagne d'une prolifération alarmante de la désinformation. Quelques chiffres clés :

- ❖ Les campagnes de manipulation ont presque quadruplé entre 2022 et 2024 (de 49 à 189 cas recensés par le Centre d'études stratégiques de l'Afrique).
- ❖ 73 % des Africains déclarent ne pas savoir distinguer le vrai du faux en ligne.
- ❖ 60 % des femmes internautes ont subi une forme de harcèlement en ligne.
- ❖ L'Afrique du Sud détient le record mondial de temps d'écran : 9h10/jour.

3. Qu'est-ce que l'EMICn?

L'Éducation aux Médias, à l'Information et à la Citoyenneté numérique (EMICn) va au-delà de la maîtrise technique. L'UNESCO la définit comme un droit fondamental d'autonomisation permettant d'évaluer et de créer du contenu pour participer au dialogue démocratique. L'OIF y voit un outil de lutte contre la désinformation et les discours de haine. Le REFEMI a élaboré un référentiel commun de compétences destiné aux éducateurs francophones.

4. Pourquoi des politiques publiques en EMICn?

Longtemps portée par la société civile, l'EMI doit désormais être élevée au rang de priorité nationale. Des politiques transversales reliant les ministères de la Communication, de l'Éducation et du Numérique ainsi que les organes de régulation sont indispensables pour créer un cadre normatif protégeant l'espace public sans brider la liberté d'expression. Le régulateur moderne n'est plus seulement un gendarme : il est un pédagogue et un garant de la résilience informationnelle de la société.

5. État des lieux en Afrique

Si 85 % des pays africains reconnaissent l'importance de l'EMI, seuls 9 pays sur 54 l'intègrent systématiquement dans leurs programmes scolaires, et dans 19 pays elle est encore réduite à un cours d'informatique. Il existe un vide juridique important, la Mauritanie étant longtemps restée le seul pays d'Afrique subsaharienne francophone doté d'une loi spécifique. Des avancées



notables sont en cours : création d'un Institut International d'EMI au Nigeria, d'un Centre national de lutte contre la désinformation en Gambie, et rédaction d'un projet de cadre stratégique par l'Union africaine.

6. Initiatives remarquables

- ❖ Le projet de jumelage OIF contre la désinformation (depuis 2021), soutenant fact-checking, EMI jeunesse, recherche électorale et radios communautaires.
- ❖ La stratégie nationale d'EMI du Tchad, co-construite avec l'UNESCO et le ministère de la Communication.
- ❖ Le Protocole d'Abidjan, engageant le dialogue entre RIARC, REFRAM et les grandes plateformes (Meta, X, TikTok).
- ❖ Les modules de micro-apprentissage de l'IFEF (OIF), accessibles gratuitement à tous les enseignants francophones.

7. Recommandations

- ❖ Inscrire l'EMI dans les mandats des instances de régulation en tant que mission structurelle.
- ❖ Investir dans la formation de formateurs comme levier à fort effet multiplicateur.
- ❖ Formaliser des partenariats pluriannuels avec les organisations de la société civile.
- ❖ Coordonner avec les ministères de l'Éducation pour l'intégration de la littératie médiatique dans les curricula.
- ❖ Consolider le dialogue avec les plateformes numériques pour protéger l'intégrité de l'information ■

SÉANCE 4

Thème : “Réseaux sociaux et discours de haine”

Modérateur : Me René Bourgoïn, Président de
la HACA de Côte d’Ivoire

Panélistes : Mme Halimé Assadiya Ali,
Me Mohamed Bare, Dr Fatima Ibrahimé,
Mme Dangny Léontine et Me Soilihi Mohamed



11. Résumé de la communication de **Mme Halimé Assadya Ali**

Présidente de la Haute Autorité des Médias et de l'Audiovisuel (HAMA) du Tchad, Vice-présidente du RIARC

Thème : "Désinformation, manipulation de l'information et régulation du numérique en Afrique"

Dans nos pays, la désinformation prolifère via les plateformes numériques (Facebook, WhatsApp, TikTok ou Telegram) et touche presque toutes les sphères : politique, santé, crises intercommunautaires, etc. Les deepfakes, vidéos générées par l'IA, exacerbent cette désinformation. Et l'usage de l'IA a transformé les modes de production de l'information et pose des questions éthiques aux médias et aux professionnels et interpelle les régulateurs que nous sommes. Consciente de ces enjeux, la HAMA mise sur la formation des professionnels pour les doter des compétences nécessaires.

Les acteurs numériques africains -des médias aux plateformes- portent une responsabilité accrue, à travers les nouveaux modes de production, de diffusion et de consommation de l'information. Malheureusement, en Afrique francophone, les GAFAM amplifient les contenus sans une modération adaptée. Et le cadre de régulation du numérique doit être renforcé.

Quelques exemples : participation active du RIARC à la validation en février dernier du guide pratique pour l'intégrité de l'information en Afrique et révision au Tchad du cadre juridique pour le rendre conforme aux meilleures pratiques mondiales : la loi sur les communications électroniques de 2014 révisée en décembre 2025, pour tenir compte des mutations du secteur, de la diversification des services numériques et des enjeux liés aux réseaux, aux données et à la cybersécurité ; un code du numérique intégrant cybersécurité/protection des données en cours de finalisation, Loi organique sur la HAMA également en cours de révision pour ouvrir le champ de régulation au numérique et des initiatives comme le projet Désinfox Tchad pour former au fact-checking contre les infox.

Au-delà de l'euphorie de la transformation numérique, il y a des défis majeurs qui se posent à notre souveraineté numérique : dépendance aux infrastructures étrangères ; dépendance technologique et logicielle ; rareté des compétences numériques et cadre réglementaire fragmenté et lacunaire■



12. Résumé de la communication de **Me Mohamed Bare**, *Conseiller, Vice-président de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) – Bénin*

Thème : “Réseaux sociaux et discours de haine : défis, responsabilités et mécanismes de régulation”

Contexte : une parole publique démocratisée, mais dangereuse

Avec 5,04 milliards d'utilisateurs actifs dans le monde (62,3 % de la population mondiale en 2024) et une croissance annuelle de 5,6 %, les réseaux sociaux sont devenus l'espace principal d'expression citoyenne. En Afrique subsaharienne, cette progression dépasse la moyenne mondiale, portée par l'expansion par l'accès mobile. Le Bénin compte à lui seul 2,5 millions d'utilisateurs, soit 16 % de sa population. Cette démocratisation de la parole s'accompagne d'une prolifération préoccupante des discours de haine — définis par l'ONU comme tout langage péjoratif ou discriminatoire fondé sur l'identité d'une personne ou d'un groupe. Un triple défi pour les régulateurs

Les régulateurs africains font face à trois catégories de défis imbriqués :

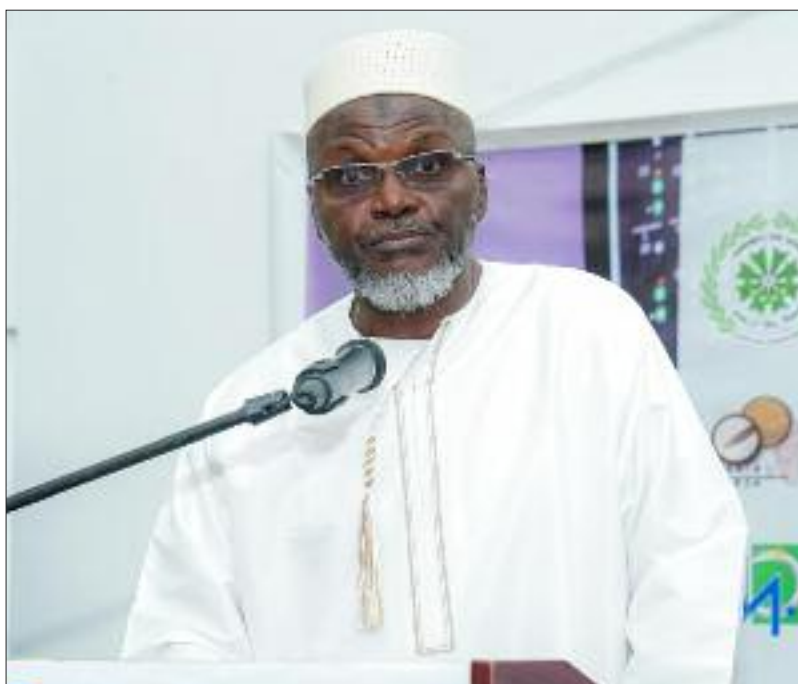
❖ Juridico-politique : tracer la frontière entre liberté d'expression (art. 19 du Pacte International des Droits civils et Politiques (PIDCP) et répression légitime des discours haineux, en s'appuyant sur le test en six critères du Plan d'action de Rabat (contexte, auteur, intention, contenu, ampleur, imminence) ;

❖ Technique : l'anonymat en ligne, la viralité algorithmique et la forme polymorphe des contenus haineux (messages codés, insultes ethniques, incitations électorales) dépassent la vitesse des procédures réglementaires classiques ;

❖ Socioculturel : les systèmes d'IA de modération, entraînés sur l'anglais et les langues européennes, laissent massivement invisibles les contenus haineux en langues africaines (haoussa, yoruba, swahili...).

La responsabilité des utilisateurs et l'EMICn

Au-delà des États et des plateformes, les utilisateurs portent une responsabilité directe : ne pas produire ni relayer des contenus haineux, signaler les dérives, et vérifier l'information avant tout partage. L'Éducation aux Médias, à l'Information et à la Citoyenneté numérique (EMICn) constitue la réponse préventive la plus efficace — l'UNESCO établissant que 70 % des jeunes exposés à des programmes d'EMI structurés développent de meilleures compétences de vérification des sources. Les leaders d'opinion, influenceurs et chefs communautaires sont des relais essentiels de cette sensibilisation.



L'expérience béninoise : vers la co-régulation

Le Bénin illustre une voie pragmatique. Lors de l'élection présidentielle d'avril 2026, le Centre National des Investigations Numériques (CNIN) a conclu un accord de co-régulation avec TikTok : désignation d'un point focal, protection des comptes officiels, transmission de listes de comptes contrevenants pour blocage géolocalisé, et partage de mots-clés contextuels facilitant la modération. Cette expérience — saluée par la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) — plaide pour la généralisation de tels partenariats avec l'ensemble des grandes plateformes.

Le rôle stratégique du Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication (RIARC)

Face aux limites des cadres nationaux — compétence territoriale restreinte, capacités techniques insuffisantes, lenteur judiciaire —, le RIARC représente le levier collectif indispensable. En fédérant les régulateurs africains, il doit formuler une position continentale commune, harmoniser les pratiques réglementaires et négocier avec les plateformes des engagements contraignants adaptés aux réalités du continent. La régulation seule ne suffira pas : elle doit impérativement être couplée à une EMICn dès le plus jeune âge.

« Trop réguler risque de censurer des contenus légitimes ; ne pas assez réguler expose les citoyens à des contenus dangereux. » ■

13. Résumé de la communication de **Dr Fatima Ibrahim**

Enseignante-chercheur à l'Université des Comores ;
Faculté des Lettres et des Sciences humaines

Thème : « De la liberté au discours de haine dans les réseaux sociaux »

Problématique

Cette communication interroge la frontière entre liberté d'expression et discours de haine sur les réseaux sociaux. Comment une liberté fondamentale peut-elle dériver vers l'insulte, la menace et l'humiliation? S'exprimer librement est-il synonyme de rabaisser ses semblables? Comment l'activité de communication peut-elle devenir une situation de panique pour la cible?

I. La liberté d'expression transformée en discours de haine

Reconnue par l'ONU (1949) comme un droit fondamental, la liberté d'expression est aujourd'hui détournée sur internet. L'accès facilité aux plateformes numériques — YouTube, TikTok, Facebook, WhatsApp — permet la diffusion de propos racistes, mensongers et haineux, y compris par des mineurs dès l'âge de huit ans. Le sociologue Dominique Wolton alerte sur le risque que la liberté de communication ne devienne « la loi de la jungle » si les démocraties ne régulent pas les nouveaux médias. Habermas rappelle quant à lui la nécessité de « parvenir à un consensus sur les normes éthiques ou politiques en débattant de manière argumentée » (1981), plaidant pour une éducation au numérique plus éclairée.

II. Des disputes hostiles et cruelles entre les citoyens

Le discours de haine — défini comme un sentiment d'antipathie profonde pouvant conduire à souhaiter l'abaissement d'autrui — est amplifié par les algorithmes des réseaux sociaux qui rendent certains contenus viraux. Freud souligne que « la tendance à l'agression est une disposition innée chez l'humain », ce qui explique en partie la facilité avec laquelle les échanges en ligne dégénèrent. Les victimes sont souvent des proches dont la vie privée est exposée publiquement : photos, vidéos, messages vocaux, captures de conversations. La politologue Jeannette Hoffman décrit un « effet chilling » : face aux intimidations en ligne, de nombreux citoyens préfèrent s'autocensurer plutôt que d'exprimer des opinions potentiellement controversées.

Conclusion

Le discours de haine, sans définition juridique précise, englobe selon le Conseil de l'Europe toute expression propageant la haine raciale, religieuse, ethnique ou politique. Il remet en cause les principes démocratiques fondamentaux — laïcité, liberté d'opinion, paix entre les religions — et constitue une menace réelle pour la cohésion sociale. La communication appelle à une meilleure éducation au numérique et à une régulation renforcée des médias en ligne pour préserver une liberté d'expression éthique et respectueuse ■



14. Résumé de la communication de **Mme Ndrin Ikpobé DANGNY Léontine**

Juriste et Directrice des Opérateurs Audiovisuels à la HACA de Côte d'Ivoire

Thème : « Discours de haine et Réseaux Sociaux : enjeux, régulation et responsabilités des utilisateurs et des plateformes numériques »

L'exposé examine les enjeux, mécanismes de régulation et responsabilités à l'ère des plateformes numériques, à travers le prisme des discours de haine en ligne. S'appuyant sur la définition proposée par l'UNESCO en 2015, le discours de haine est entendu comme toute expression visant à attaquer ou discréditer une personne ou un groupe en raison de caractéristiques identitaires telles que la religion, l'origine ethnique ou le genre. L'analyse s'inscrit également dans la continuité du Plan d'action des Nations Unies de 2019, qui reconnaît l'impact systémique de ces contenus sur la cohésion sociale et la stabilité démocratique. Le phénomène n'est pas nouveau mais la transformation numérique en a profondément modifié l'échelle. Les Plateformes se trouvent désormais investies d'un double rôle: espaces d'expression globale et acteurs privés de régulation, appliquant des politiques de modération hétérogènes.

Six défis structurels en compliquent la régulation : l'explosion quantitative des contenus, la complexité linguistique et culturelle, l'anonymat numérique, la viralité algorithmique, la fragmentation des cadres juridiques nationaux et l'usage croissant de l'Intelligence Artificielle générative pour contourner les dispositifs de contrôle.

Face à ces mutations, la communication met en évidence l'évolution du droit international, depuis le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (1966) jusqu'au Digital Services Act, tout en soulignant l'importance du Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication (RIARC) et de son Protocole d'Abidjan (2024), qui consacre une approche africaine de collaboration entre autorités publiques et plateformes numériques.

L'exposé analyse enfin les modèles de modération automatisée, humaine et hybride en considérant cette dernière comme la plus opérationnelle malgré un déficit persistant de transparence, notamment pour les langues africaines. Il conclut sur la responsabilité individuelle des utilisateurs, rappelant que la liberté d'expression s'accompagne d'obligations juridiques et que, l'Éducation aux Médias et à l'Information constitue la réponse structurelle la plus durable pour prévenir la propagation des discours de haine et renforcer la citoyenneté numérique■



15. Résumé de la communication de **Me Soilihi Mohamed**

Thème : « La régulation des réseaux sociaux et des discours de haine à travers le nouveau Code de l'Information et de la Communication des Comores »



Contexte général

Cette communication analyse comment le nouveau Code de l'Information et de la Communication de l'Union des Comores (2025) aborde la lutte contre les discours de haine en ligne. Ce texte est présenté comme l'un des plus avancés d'Afrique francophone en la matière.

Défis identifiés dans le contexte comorien

Quatre problèmes majeurs sont soulevés : la viralité algorithmique qui amplifie les contenus haineux, l'anonymat des utilisateurs individuels (seuls ceux dépassant 2 000 abonnés sont soumis à déclaration), la faible littératie numérique de la population, et l'extra-territorialité des plateformes (Facebook, TikTok, X), dont les sièges sont à l'étranger et qui échappent partiellement à la juridiction nationale.

Rôle du Conseil National de la Presse et de l'Audio-visuel

Le CNPA est l'autorité centrale de régulation. Il dispose de pouvoirs de sanction significatifs : retrait de contenus, suspension d'accès, amendes jusqu'à 2 000 000 KMF en cas de récidive, fermeture de médias, et possibilité de transmission au pénal.

Les hébergeurs ont 48 heures pour retirer un contenu illicite sur injonction du CNPA. Toutefois, le Code ne prévoit pas de mécanisme formalisé de coopération avec les plateformes étrangères.

Obligations des plateformes et responsabilités des utilisateurs

Les plateformes sont tenues d'assurer une modération active, d'intégrer un verrou parental et des mécanismes de vérification d'âge. Les utilisateurs — qu'ils soient citoyens ordinaires, journalistes ou influenceurs — sont responsables des contenus publiés et peuvent être sanctionnés en cas de diffusion de propos discriminatoires.

Recommandations

Pour renforcer l'efficacité du dispositif, la communication préconise : la création d'un guichet unique au CNPA pour les signalements prioritaires, des protocoles d'accord avec les grandes plateformes, des campagnes d'éducation aux médias en langues locales, une cellule technique d'audit algorithmique, des sanctions financières plus dissuasives pour les plateformes étrangères, et une protection renforcée des victimes et lanceurs d'alerte.

Conclusion

Malgré son ambition, l'efficacité du Code dépendra avant tout de la volonté politique de doter le CNPA de ressources adéquates, de la coopération des géants du numérique, et d'un effort durable d'éducation à la citoyenneté numérique. L'enjeu est moins technique que politique et éducatif ■

SEANCE DE CLÔTURE



Rapport de synthèse du colloque

I. AVANT-PROPOS

Le présent rapport constitue la synthèse officielle des travaux du Colloque international de Moroni, organisé les 5 et 6 mai 2026 sous l'égide du Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication (RIARC). Cet événement s'est tenu dans un contexte de mutation accélérée des environnements médiatiques et numériques sur le continent africain, appelant à une réponse coordonnée et ambitieuse de la part des régulateurs, des éducateurs, des décideurs politiques et de la société civile.

Le RIARC, instance de coordination qui regroupe les organes de régulation audiovisuelle et des communications de nombreux pays africains, a initié cette rencontre internationale avec la conviction que les défis posés par la désinformation, les discours de haine et la manipulation algorithmique ne peuvent être relevés qu'à travers une action collective, concertée et inscrite dans la durée. Moroni, capitale des Comores, a ainsi accueilli plus d'une centaine de participants venus de l'Afrique subsaharienne, du Maghreb et d'Europe, représentant une diversité remarquable de profils : régulateurs nationaux, chercheurs universitaires, journalistes professionnels, enseignants, influenceurs numériques et responsables politiques.

Ce rapport restitue fidèlement les discussions, les travaux en ateliers, les résolutions adoptées et les recommandations formulées au cours de ces deux journées. Il constitue un document de référence pour la mise en œuvre de la feuille de route 2026-2028 arrêtée par les participants et entend servir de socle aux actions futures du RIARC dans le domaine de l'éducation aux médias, de l'information et de la citoyenneté numérique (EMICn).

II. CONTEXTE ET OBJECTIFS

2.1 Un continent à l'heure du tournant numérique

L'Afrique est aujourd'hui l'un des continents connaissant la croissance la plus rapide en matière de connectivité. Avec plus de 650 millions d'Africains désormais connectés à internet, la révolution numérique transforme en profondeur les modes de communication, d'information et d'expression. Les réseaux sociaux sont devenus des espaces incontournables d'échange et de débat, que fréquentent massivement des populations de plus en plus jeunes et mobiles.

Cependant, cette connectivité croissante s'accompagne de risques majeurs. Selon les données présentées en séance plénière, 73 % des Africains connectés déclarent avoir du mal à distinguer une information fiable d'une information fautive ou manipulée. Les arnaques en ligne se sont multipliées, les campagnes de désinformation se sont professionnalisées grâce à l'intelligence artificielle, et les discours de haine se propagent à une vitesse sans précédent, traversant les frontières sans que les régulateurs nationaux ne disposent toujours des outils juridiques ou techniques pour y répondre.

Face à ces enjeux, la gouvernance des espaces numériques est devenue une priorité politique urgente. Les États africains sont confrontés à la nécessité d'articuler protection des libertés fondamentales — liberté d'expression, droit à l'information — et lutte contre les usages abusifs des plateformes numériques. C'est dans ce contexte que le RIARC a convoqué le Colloque de Moroni, pour que les régulateurs et leurs partenaires disposent d'un espace de dialogue structuré, fondé sur le partage d'expériences et la recherche de solutions communes.



2.2 Objectifs du colloque

Le Colloque international de Moroni poursuivait quatre objectifs principaux :

- ❖ Dresser un état des lieux partagé des enjeux de l'EMICn sur le continent africain, en articulant les dimensions éducative, réglementaire, technique et culturelle ;
- ❖ Partager des expériences comparées de régulation des médias et des plateformes numériques, en s'appuyant sur des exemples issus de différents pays africains et de leurs partenaires européens ;
- ❖ Formuler des recommandations opérationnelles à l'intention des gouvernements, des régulateurs, des plateformes et des acteurs éducatifs, inscrites dans un cadre réaliste et mesurable ;

III. SYNTHÈSE DES TRAVAUX

3.1 Conférence inaugurale — Poser le cadre

La séance d'ouverture a été animée par M. Andzongo Blaise Pascal, représentant du Réseau francophone des régulateurs des médias (REFRAM). Sa conférence a posé le cadre conceptuel du colloque à travers un double diagnostic. D'un côté, les formidables opportunités qu'offre la révolution numérique pour l'accès à l'information, l'éducation et la participation citoyenne sur le continent. De l'autre, les menaces systémiques que font peser sur ces mêmes opportunités la prolifération des fausses informations, la manipulation algorithmique et l'exploitation commerciale des données personnelles.

Le conférencier a insisté sur la nécessité d'adopter une approche critique systématique avant tout partage d'information : vérifier la source, recouper avec d'autres sources, interroger l'intention de l'émetteur et prendre le temps de la réflexion avant de relayer un contenu, quel que soit le canal utilisé. Cette injonction à la lenteur et à la vérification dans un environnement médiatique caractérisé par la vitesse et l'immédiateté constitue, selon lui, le socle de toute éducation aux médias efficace.

3.2 Désinformation, manipulation et régulation numérique

La première session thématique a abordé le phénomène de la désinformation sous ses formes les plus contemporaines. Si la fabrication et la diffusion d'informations mensongères sont aussi vieilles que la communication humaine, les participants ont unanimement souligné que leur démocratisation par l'intelligence artificielle et la viralité des réseaux sociaux représente un changement d'échelle sans précédent.

Des exemples concrets ont été présentés : fermes à trolls opérant depuis plusieurs pays africains, deepfakes audio utilisés pour simuler les propos de personnalités politiques, fausses alertes sanitaires diffusées via WhatsApp, campagnes coordonnées de manipulation de l'opinion en période électorale. Ces illustrations ont permis de souligner que la désinformation n'est plus seulement un phénomène spontané mais de plus en plus une industrie organisée, disposant de ressources financières et technologiques considérables.

Face à cette réalité, les intervenants ont plaidé pour un modèle de réponse multimodal, articulant trois dimensions complémentaires : une dimension technique (détection algorithmique, outils de vérification, traçabilité des contenus), une dimension éducative (formation des citoyens, des journalistes et des enseignants), et une dimension juridique (cadres normatifs adaptés, sanctions proportionnées, coopération internationale).

3.3 Sécurité numérique et protection des données

La deuxième session a été consacrée aux enjeux de souveraineté numérique et de protection des données personnelles. La stratégie nationale « Comores Numériques 2028 » a été présentée comme illustration des ambitions de développement du secteur numérique aux Comores : 5 % du PIB attendu de l'économie numérique et plus de 5 000 emplois projetés à l'horizon 2028. Cette stratégie témoigne de la volonté des autorités comoriennes d'inscrire le pays dans la dynamique de la transformation numérique africaine.



Cependant, plusieurs lacunes structurelles ont été identifiées, limitant la pleine réalisation de ces ambitions. L'absence d'un cadre normatif solide en matière d'EMI, la faiblesse de la culture de cybersécurité au sein de la population et des institutions, et la nécessité de renforcer l'indépendance et les capacités de l'autorité nationale de protection des données constituent des chantiers prioritaires. À l'échelle continentale, la question de la localisation des données et de la dépendance aux infrastructures numériques étrangères a été identifiée comme un enjeu majeur de souveraineté pour l'ensemble des États membres du RIARC.

3.4 Expériences comparées et partenariats pédagogiques

Cette session a mis en lumière plusieurs initiatives inspirantes, illustrant la diversité des approches développées pour renforcer l'EMI à travers le monde. Le Centre pour l'éducation aux médias et à l'information (CLEMI) en France a été présenté comme un modèle de référence, ayant permis la formation de plus de 300 000 enseignants sur l'ensemble du territoire français. La stratégie nationale EMI du Tchad, développée sous l'égide de l'UNESCO, a quant à elle été saluée pour son approche systémique, intégrant la formation des enseignants, la révision des curricula scolaires et la production de ressources pédagogiques adaptées aux contextes locaux.

Du côté comorien, le programme « Jeunes Reporters » a retenu l'attention des participants. Ce programme, qui anime actuellement 13 clubs dans des établissements scolaires répartis sur les 3 îles de l'archipel, forme des lycéens aux pratiques journalistiques, à la vérification des faits et à la production d'informations responsables. Son extension à l'ensemble des 27 établissements secondaires du pays constitue l'un des objectifs de la feuille de route 2026-2028.

Un point important a émergé de ces échanges : l'intelligence artificielle générative doit désormais être appréhendée non seulement comme un outil pédagogique potentiel, mais avant tout comme un objet d'étude à part entière. Former les élèves et les enseignants à comprendre les mécanismes de l'IA, ses capacités comme ses limites, et les risques de manipulation qu'elle recèle, est devenu une composante indispensable de toute éducation aux médias digne de ce nom.

3.5 Réseaux sociaux et discours de haine

La dernière session thématique a abordé l'un des sujets les plus sensibles et les plus débattus du colloque : la régulation des discours de haine en ligne et l'articulation entre liberté d'expression et protection de la dignité humaine. Le cadre légal comorien adopté en 2025 prévoit le retrait des contenus haineux signalés dans un délai de 48 heures et des amendes pouvant atteindre 2 millions de francs comoriens pour les plateformes contrevenantes. Ce dispositif a été présenté comme une avancée notable, tout en suscitant des débats sur son applicabilité effective.

Les participants ont en effet identifié plusieurs obstacles majeurs à une régulation efficace des discours de haine : la difficulté à obtenir la coopération des grandes plateformes étrangères opérant sous des juridictions distinctes, l'absence quasi-totale de modération dans les langues locales africaines — le shikomori aux Comores, mais aussi le swahili, le wolof, le haoussa dans d'autres pays —, et les questions complexes soulevées par l'anonymat en ligne. La résolution R5, qui propose l'identification obligatoire des comptes ayant plus de 2 000 abonnés, a cristallisé des positions contrastées, entre tenants d'une responsabilisation accrue des influenceurs et défenseurs de la protection de l'anonymat comme garantie de la liberté d'expression.

IV. RÉOLUTIONS ADOPTÉES

À l'issue des travaux, l'ensemble des participants a adopté par consensus une Déclaration de Moroni sous forme des résolutions dont copie ci-dessous.

V. CONCLUSION

Le Colloque international de Moroni a démontré la vitalité et la pertinence du RIARC comme espace de dialogue, de coordination et d'action collective entre les régulateurs africains. Face aux défis immenses que posent la désinformation, les discours de haine et la révolution de l'intelligence artificielle, la régulation nationale, aussi ambitieuse soit-elle, ne peut suffire. C'est une approche panafricaine, solidaire et fondée sur le respect des droits fondamentaux qui permettra aux États membres de relever ces défis.

Les résolutions et recommandations issues de Moroni constituent un programme d'action exigeant mais réaliste, fondé sur des expériences éprouvées et sur les aspirations des sociétés africaines à disposer d'espaces numériques libres, sûrs et fiables. Le RIARC s'engage à en assurer le suivi rigoureux, à mobiliser les partenariats nécessaires et à rendre compte, chaque année, des progrès accomplis.

La prochaine réunion plénière du RIARC, prévue au second semestre 2026, sera l'occasion de dresser un premier bilan de la mise en œuvre des résolutions de Moroni et d'adapter, si nécessaire, la feuille de route aux évolutions du contexte numérique africain.

(Moroni, le 6 mai 2026)

Résolutions du COLLOQUE INTERNATIONAL DE MORONI

lues par Mme Ndrin Ikpobé DANGNY Léontine
Juriste et Directrice des Opérateurs Audiovisuels à la HACA de Côte d'Ivoire



Considérant que :

- ❖ L'environnement numérique mondial est caractérisé par une croissance exponentielle des usages — plus de 5 milliards d'utilisateurs actifs sur les médias sociaux — générant de nouveaux risques informationnels ;
- ❖ La désinformation, les Deepfakes, les discours de haine notamment amplifiés par l'intelligence artificielle ainsi que l'exploitation des données personnelles constituent des menaces graves pour la cohésion sociale et les processus démocratiques ;
- ❖ En Afrique, l'essor rapide de l'usage mobile s'accompagne d'insuffisances structurelles en matière de culture numérique et de cadres réglementaires adaptés ;
- ❖ L'Education aux Médias, à l'Information et à la Citoyenneté numérique (EMICn), telle que définie par l'UNESCO, est un levier essentiel pour doter les citoyens de compétences critiques face à l'information et pour renforcer leur participation éclairée au débat public ;
- ❖ Les régulateurs africains ont un rôle stratégique à jouer dans la promotion, la coordination et l'ancrage institutionnel de l'EMICn.

Les Participants au Colloque International de Moroni sur « les nouveaux enjeux de l'Education aux médias, à l'Information et à la citoyenneté numérique »

ADOPTENT les résolutions ci-après :

Résolution 1 : ADOPTION DE POLITIQUES NATIONALES D'EMICn

Les Etats des institutions membres du RIARC sont invités à inscrire l'EMICn comme priorité nationale, en dotant cette mission de ressources humaines, techniques et financières adéquates. Il s'agira de :

- ❖ Elaborer ou renforcer une politique nationale d'Education aux Médias, à l'Information et à la Citoyenneté numérique, assortie d'un plan d'action pluriannuel et d'indicateurs de suivi mesurables ;
- ❖ Intégrer l'EMICn dans les curricula scolaires et universitaires, depuis le primaire jusqu'au supérieur, en collaboration étroite avec les ministères de l'Education, de la Communication ou de l'Information et du Numérique ;
- ❖ Créer ou renforcer des instances nationales de pilotage de l'EMICn, associant ministères, régulateurs, société civile, médias et secteur privé, sous la coordination des autorités de régulation ;
- ❖ Allouer des financements publics dédiés à l'EMICn et mobiliser des partenariats avec les Organisations internationales (UNESCO, Union Africaine, l'OIF)... et partenaires bilatéraux)■

Résolution 2 : LUTTE CONTRE LA DESINFORMATION ET ENCADREMENT DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Face à la prolifération de la désinformation, des Deepfakes et des contenus générés par l'IA, des mesures urgentes et coordonnées s'imposent aux niveaux national et régional. Il s'agira de :

- ❖ Adopter des cadres réglementaires spécifiques encadrant l'usage de l'Intelligence Artificielle dans le secteur de la communication audiovisuelle et numérique, notamment pour la détection et le signalement des contenus synthétiques trompeurs ;
- ❖ Renforcer les capacités des autorités de régulation africaines en matière de veille informationnelle et d'identification des campagnes de désinformation coordonnées ;
- ❖ Promouvoir la transparence algorithmique auprès des plateformes numériques opérant en Afrique, et exiger la mise en place de mécanismes adaptés de lutte contre la désinformation aux contextes locaux ;
- ❖ Développer des programmes d'éducation à l'Information et de renforcement des capacités en matière de vérification de l'information destinés aux journalistes, enseignants, jeunes et grand public en lien étroit avec les Organisations de la société civile œuvrant dans ces domaines ;
- ❖ Encourager la coopération régionale africaine pour le partage de renseignements sur les campagnes de manipulation de l'information et la coordination des réponses réglementaires.

Résolution 3 : RENFORCEMENT DE LA SECURITE NUMERIQUE ET PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

La protection des usagers dans l'environnement numérique constitue un impératif fondamental, en particulier pour les populations vulnérables. Les actions envisagées sont de :

- ❖ Adopter ou renforcer les législations nationales relatives à la protection des données personnelles, en s'alignant sur les standards internationaux, notamment le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et la Convention de l'Union Africaine sur la Cyber sécurité ;
- ❖ Mettre en place des autorités nationales indépendantes de protection des données personnelles, dotées de moyens d'enquête et de sanction effectifs ;
- ❖ Intégrer la culture de la sécurité numérique dans les programmes d'EMICn, en sensibilisant les citoyens aux risques et aux comportements responsables en ligne ;
- ❖ Renforcer les capacités des forces de l'ordre et du pouvoir judiciaire en matière de cybercriminalité, et développer la coopération internationale sur ce sujet ;
- ❖ Exiger des plateformes numériques une plus grande transparence sur la collecte et l'utilisation des données, ainsi que des mécanismes d'information clairs et accessibles pour les utilisateurs.

Résolution 4 : LUTTE CONTRE LES DISCOURS DE HAINE EN LIGNE ET RESPONSABILISATION DES PLATEFORMES

La prolifération des discours de haine et des contenus incitant à la discrimination exige une action concertée des États, des régulateurs et des plateformes numériques. Les actions seront de :

- ❖ Adopter des législations nationales spécifiquement dédiées à la lutte contre les discours de haine en ligne, en garantissant un équilibre avec le droit à la liberté d'expression, conformément aux standards internationaux des droits de l'homme ;
- ❖ Etablir des mécanismes de régulation et de contrôle des politiques de modération des plateformes numériques, en exigeant la publication de rapports de transparence réguliers sur les actions menées ;
- ❖ Promouvoir la mise en place, par les plateformes, de systèmes de signalement accessibles, efficaces et adaptés aux langues et contextes africains ;



- ❖ Développer des programmes de formation à destination des jeunes, des enseignants et des professionnels des médias sur l'identification et la dénonciation des discours de haine ;
- ❖ Développer la résilience des communautés face aux discours de haine en ligne, les organisations de la société civile locale.

Résolution 5 : RENFORCEMENT DU ROLE DES REGULATEURS DANS LA MISE EN OEUVRE DE L'EMICn

Les instances africaines de régulation de la communication ont un rôle pivot à jouer, au-delà de leurs missions traditionnelles, dans la promotion de l'EMICn. Il s'agira de :

- ❖ Inscrire explicitement l'EMICn dans les missions légales et réglementaires des autorités de régulation africaines, en les dotant des compétences et des ressources nécessaires à cette nouvelle fonction ;
- ❖ Développer, au sein du RIARC, un programme régional d'EMICn partageant les outils méthodologiques, les bonnes pratiques et les cadres normatifs entre les Etats membres ;
- ❖ Etablir des partenariats formels entre les régulateurs et les systèmes éducatifs nationaux, pour l'intégration de modules d'EMICn dans les programmes scolaires et la formation des enseignants ;
- ❖ Renforcer le dialogue structuré entre les régulateurs africains et les grandes plateformes numériques, afin d'obtenir des engagements contraignants en matière de lutte contre les contenus nuisibles et de promotion de l'information de qualité ;
- ❖ Mettre en place des observatoires nationaux du numérique, associant régulateurs, chercheurs, médias et société civile, pour le suivi des tendances informationnelles et la production de données probantes au service des politiques publiques.

Résolution 6 : PROMOTION DE LA COOPERATION REGIONALE ET INTERNATIONALE

L'EMICn ne peut être efficacement mise en œuvre qu'à travers une coopération solidaire entre les Etats, les régulateurs, les organisations internationales et la société civile. Il est proposé de :

- ❖ Constituer, sous l'égide du RIARC, un réseau africain permanent de coordinateurs nationaux de l'EMICn, chargé de la coordination des initiatives, du partage d'expériences et de l'évaluation des politiques publiques en la matière ;
- ❖ Nouer des partenariats stratégiques avec l'UNESCO, l'Union Africaine, la Francophonie, l'Union Européenne et autres partenaires multilatéraux, pour le financement, l'assistance technique et le renforcement des capacités dans le domaine de l'EMICn ;
- ❖ Poursuivre le dialogue et les travaux engagés entre le RIARC, le REFRAM et les grandes plateformes numériques du protocole d'Abidjan et parties prenantes des forums de suivi du dialogue organisés subséquentement ;
- ❖ Organiser tous les deux ans un colloque régional africain sur l'EMICn, en rotation entre les pays membres du RIARC, pour évaluer les progrès accomplis et adapter les recommandations aux évolutions du paysage numérique ;
- ❖ Promouvoir la production de ressources pédagogiques en langues africaines et adaptées aux réalités culturelles locales, en mobilisant les universités, les médias communautaires et les associations de la société civile ;
- ❖ Encourager les jeunes chercheurs et universitaires africains à contribuer à la recherche sur l'EMICn, notamment par la création de bourses et de prix régionaux.

La “Déclaration de Moroni”

“Nous, participants au Colloque international sur les Nouveaux enjeux de l'EMICn, réunis à Moroni les 5 et 6 mai 2026, adoptons, solennellement, les présentes résolutions et nous engageons à en promouvoir la mise en œuvre dans nos pays et instances respectifs.

Nous appelons les gouvernements, les parlements, les institutions de régulation, les organisations de la société civile, les médias, les plateformes numériques et les partenaires internationaux à s'unir pour faire de l'éducation aux médias, à l'information et à la citoyenneté numérique un droit fondamental de chaque citoyen africain.

Nous affirmons que la souveraineté informationnelle et la résilience démocratique de nos sociétés passent par des citoyens critiques, informés et autonomes face aux défis du numérique” ■

Motion de remerciements

prononcée par Mme Cristelle Bouiti de la HAAC du Bénin, au nom des participants

*“Excellence Monsieur le Président de l’Union des Comores,
Mesdames et Messieurs les membres du gouvernement,
Mesdames et Messieurs les Présidents des institutions de régulation de la Communication,
Mesdames et Messieurs les représentants des Organisations internationales,
Mesdames et Messieurs les experts, chercheurs, universitaires,
professionnels des médias et acteurs du numérique,
Distingués invités,
Mesdames et Messieurs,*



Au terme de ce colloque international consacré aux nouveaux enjeux de l’Education aux médias, à l’information et à la citoyenneté numérique, organisé à Moroni par le Conseil National de la Presse et de l’Audiovisuel des Comores (CNPA), nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à toutes les autorités, institutions et personnes ayant contribué à la réussite de cette importante rencontre.

Nos remerciements les plus distingués s’adressent à Son Excellence Monsieur le Président de la République de l’Union des Comores, pour son haut patronage, sa présence distinguée et son engagement constant en faveur du développement du Secteur de Communication et du renforcement des Institutions de Régulation.

Nous adressons également notre reconnaissance au gouvernement Comorien, particulièrement au Ministère en charge de l’Information et de la Communication, pour son accompagnement et son soutien à l’organisation de ce colloque.

Nous remercions chaleureusement le CNPA, son Président, ses membres ainsi que l’ensemble du comité d’organisation pour la qualité remarquable de l’accueil, de l’organisation et des conditions de travail offertes aux participants.

Nos sincères remerciements vont également à l’ensemble du peuple comorien pour son hospitalité fraternelle unanimement saluée par les participants.

Les travaux de Moroni auront permis de poser des réflexions fortes sur les défis liés à la désinformation, à la cybersécurité, à la protection des données personnelles, à l’Education numérique des jeunes et à la souveraineté informationnelle de nos Etats.

Nous repartons des Comores enrichis de nouvelles expériences, convaincus que la coopération africaine demeure essentielle pour bâtir un espace numérique plus responsable, plus éthique et plus humain. Puisse l’esprit de Moroni continuer à inspirer nos institutions, nos politiques publiques et nos actions communes au service d’une citoyenneté numérique éclairée”.

(Moroni, le 06 mai 2026)

Discours du Dr Aboubakari Boina

Président du Conseil National de la Presse et de l'Audiovisuel (Comores)



*Madame la Ministre de la promotion du Genre, de la Solidarité et de l'Information, Porte-parole du Gouvernement;
Monsieur le Président du Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication et Président de la
Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle de la Côte d'Ivoire ;
Monsieur le Président du Réseau Francophone des Régulateurs des Médias et Président du Conseil National de
Régulation de l'Audiovisuel au Sénégal ;
Mesdames et Messieurs les Présidents et chefs de délégations des Institutions sœurs ;
Mesdames et Messieurs les représentants du corps diplomatique et des Institutions internationales ;
Mesdames et Messieurs, Honorables invités, en vos rangs, qualités et titres respectifs ;
Honorable Foundi Sultan Chouhour ;
Mesdames et Messieurs,*

C'est avec une immense satisfaction et une profonde émotion que je prends la parole en cette heure de clôture de notre colloque. Nous voici au terme de ces deux journées riches, intenses et fécondes, qui ont réuni en ce même lieu des régulateurs, des esprits brillants, des chercheurs engagés et des professionnels passionnés, tous animés par la même ambition : contribuer, par la rigueur de la pensée et l'exigence du débat, à l'avancement de notre domaine.

Ce colloque a tenu, et bien au-delà, toutes ses promesses. La qualité des communications présentées, la profondeur des échanges engagés lors des panels ainsi que la richesse des débats qui ont ponctué chaque session, témoignent de la vitalité intellectuelle et de la rigueur scientifique qui ont présidé à nos travaux. Rarement un tel niveau d'exigence académique et une telle chaleur humaine ont-ils coexisté avec autant de bonheur au sein d'une même manifestation.

La tenue de cet événement est le fruit d'un travail collectif considérable. La logistique a été maîtrisée, nous espérons que les conditions d'accueil ont été à la hauteur de vos attentes, et le programme scientifique, soigneusement élaboré par le comité d'organisation, a su équilibrer interventions de haut vol, moments de réflexion collective et temps de convivialité. Chaque détail a été pensé pour que chaque participant puisse se concentrer pleinement sur l'essentiel : la production et le partage du savoir.

Remerciements aux parties prenantes

Je tiens, en tout premier lieu, à adresser mes plus vifs et sincères remerciements aux membres du comité scientifique et du comité d'organisation. Votre engagement sans faille, votre dévouement et votre professionnalisme ont été la clé de voûte de cette réussite. Un travail intense a été nécessaire pour concevoir, coordonner et mettre en œuvre cet événement.



Ma gratitude va également à l'ensemble des conférenciers, intervenants et modérateurs qui ont accepté de partager avec nous leur expertise, leurs travaux et leur vision. Vos contributions ont donné à ce colloque toute sa substance et son rayonnement. Vous avez nourri nos réflexions, stimulé nos curiosités et ouvert des perspectives nouvelles dont nous continuerons de nous inspirer bien longtemps après ces journées.

Nos remerciements les plus chaleureux vont aussi à nos partenaires institutionnels et financiers : OIF, SCAC, UNICEF, PNUD, Projet SHAWIRI, dont le soutien a rendu possible la tenue de cet événement. Votre confiance est un encouragement précieux, et nous espérons que les résultats de ces travaux sauront à leur tour vous convaincre du bien-fondé de votre engagement à nos côtés.

Je ne saurais oublier l'ensemble des participants — régulateurs, étudiants, chercheurs, praticiens et décideurs — qui ont fait de ce colloque un espace vivant de dialogue et d'échange. Votre présence active, vos questions pertinentes et vos interventions enrichissantes ont démontré que le savoir ne prend tout son sens que lorsqu'il est partagé et discuté collectivement.

Un remerciement tout particulier aux équipes techniques et administratives, souvent dans l'ombre mais toujours indispensables : votre efficacité discrète a permis à chacun de travailler dans les meilleures conditions possibles. Vous êtes la colonne vertébrale de cette organisation, et votre contribution mérite d'être saluée avec le respect qu'elle commande.

Enfin, je tiens à renouveler ma profonde gratitude à Madame la Ministre de l'Information et à son Excellence le Président Azali Assoumani pour leur leadership éclairé et leur engagement décisif dans l'organisation de ce colloque. Grâce à leur vision et à leur soutien constant, cette rencontre internationale a été un franc succès et a honoré l'image des Comores sur la scène africaine et plus particulièrement au sein du Réseau des Instances Africaines de Régulation des Médias.

Le CNPA prend l'engagement solennel de partager incessamment avec l'ensemble des participants et des partenaires toutes les communications présentées, la Déclaration de Moroni issue de nos travaux, ainsi que le rapport définitif du colloque. Ce partage se fera dans les plus brefs délais afin de prolonger la dynamique engagée et de permettre à chacun de s'approprier les acquis de cette rencontre

Ce colloque se clôture, mais notre travail commun, lui, continue. Les idées échangées, les collaborations nouées et les engagements pris au cours de ces journées constitueront, j'en suis convaincu, le ferment de futures initiatives prometteuses. Je vous donne donc rendez-vous, avec enthousiasme et impatience, pour de nouvelles initiatives institutionnelles, scientifiques et collectives ■

**Discours de clôture de Me René Bourgoïn, Président du RIARC
et Président de la HACA de Côte d'Ivoire**



Madame Fatima AHAMADA, Ministre de la Promotion du Genre, de la Solidarité, de l'Information et Porte-parole du Gouvernement ;

Monsieur le Représentant de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) ;

Monsieur ABOUBAKARI BOINA, Président du Conseil National de la Presse et de l'Audiovisuel (CNPA) de l'Union des Comores ;

Monsieur Mamadou Oumar NDIAYE, Président du Conseil National de Régulation de l'Audiovisuel (CNRA), Président en exercice du Réseau Francophone des Régulateurs des Médias (REFRAM) ;

Madame Halimé ASSADYA ALI, Présidente de la HAMA du Tchad, Vice-Présidente du RIARC ;

Mesdames et Messieurs les Présidents des Institutions de Régulation, Très Chers Homologues ;

Mesdames et Messieurs les Experts, Chercheurs et Professionnels des Médias ;

Mesdames et Messieurs, Honorables invités, en vos rangs et titres respectifs ;

Mesdames et Messieurs les Journalistes et Professionnels de la Communication ;

Mesdames et Messieurs ;

Au terme de ces deux journées de réflexions, d'échanges et de partage d'expériences consacrées aux nouveaux enjeux de l'Education aux Médias, à l'Information et à la Citoyenneté Numérique, je voudrais exprimer ma profonde satisfaction quant à la qualité des travaux qui ont été menés ici, à Moroni, sur cette terre d'hospitalité et de fraternité.

Nos discussions ont permis de mettre en lumière les défis immenses auxquels nos sociétés sont confrontées face à l'évolution rapide des technologies numériques, mais également les opportunités extraordinaires qu'offre le numérique lorsqu'il est encadré avec responsabilité.





Durant ce Colloque, une conviction commune s'est dégagée : l'Education aux Médias, à l'Information et à la Citoyenneté Numérique ne doit plus être perçue comme une option, mais bien comme une nécessité stratégique pour nos Etats, nos institutions et nos peuples.

Former des citoyens capables d'exercer leur esprit critique, de distinguer l'information fiable de la désinformation, de promouvoir un usage responsable des réseaux sociaux et de préserver les valeurs du vivre-ensemble constitue désormais une exigence démocratique et sociétale majeure.

Mesdames et Messieurs,

Les recommandations formulées au cours de nos travaux traduisent notre volonté collective d'agir concrètement. Elles constituent une feuille de route précieuse pour renforcer la coopération entre Régulateurs, Gouvernements, Acteurs éducatifs, Médias, Plateformes numériques et Société civile.

Le RIARC, fidèle à sa mission, poursuivra son engagement en faveur d'une régulation moderne, concertée et adaptée aux réalités africaines, afin que le numérique demeure un espace de liberté, de responsabilité et de progrès partagé.

Je voudrais, à cet égard, saluer l'implication remarquable des différents panélistes, experts et participants dont les contributions de grande qualité ont enrichi nos réflexions et renforcé la portée de cette rencontre.

Mes remerciements les plus sincères vont également au Conseil National de la Presse et de l'Audiovisuel des Comores, ainsi qu'à son Président, mon frère et ami, Monsieur Aboubakari BOINA, pour l'organisation exemplaire de ce Colloque et pour l'accueil chaleureux et fraternel qui nous a été réservé depuis notre arrivée aux Comores.

Je tiens aussi à renouveler notre profonde gratitude à Son Excellence Monsieur Azali ASSOUMANI, Président de la République de l'Union des Comores, dont la vision et le soutien constant ont permis la tenue de cette importante rencontre internationale.

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi, en ce moment solennel, d'ajouter une note personnelle et pleine d'émotion.

En ma qualité de Président du RIARC et Président de la HACA, cette rencontre de Moroni est la dernière à laquelle je participe dans l'exercice de mes fonctions. Mon mandat arrivant à son terme en novembre 2026, je voudrais exprimer, avec beaucoup de gratitude et d'humilité, ma satisfaction pour le travail important et formidable accompli collectivement au sein de notre réseau.

Je me félicite particulièrement de l'engagement constant de mes homologues, qui a permis de bâtir et de consolider une coopération fructueuse avec les Plateformes numériques. Cette coopération, patiemment construite, est aujourd'hui un acquis majeur, sans lequel il serait difficile d'atteindre efficacement les objectifs que nous nous sommes fixés en matière de régulation et de protection des publics.

Je pars avec la conviction profonde que le RIARC a franchi une étape décisive de son histoire, portée par un esprit de solidarité, de dialogue et de responsabilité partagée.

Mesdames et Messieurs,

Au moment où nous nous apprêtons à regagner nos pays respectifs, emportons avec la certitude que : face aux défis du numérique, aucune institution ne peut agir seule. C'est ensemble, dans la solidarité, la coopération et la vigilance collective, que nous construirons un environnement médiatique plus sain, plus responsable et plus protecteur pour les générations présentes et futures.

Je forme le vœu que les conclusions de ce Colloque trouvent une traduction concrète dans nos politiques publiques et dans les actions de nos institutions.

Je vous remercie.

**Discours de la ministre de la Promotion du genre,
de la Solidarité et de l'Information, Porte-parole du gouvernement
Mme Fatima AHAMADA**



Mesdames et Messieurs les Ministres,
Monsieur le Président du Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication,
Monsieur le Président du Conseil National de la Presse et de l'Audiovisuel,
Mesdames et Messieurs les Présidents des instances de régulation, membres du RIARC,
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et les représentants des organisations internationales.
Distingués experts, chercheurs et universitaires,
Chers acteurs de la société civile et du monde de l'éducation,
Mesdames et Messieurs les représentants des institutions,
Chers professionnels des médias et acteurs du numérique,
Distingués invités, en vos rangs, qualités et fonctions,
Mesdames et Messieurs,

Au terme de ces deux journées d'échanges intenses et sans doute fructueuses, une conviction commune se dégage : l'Education aux Médias et à l'Information est notre affaire à tous et non une option pédagogique.

Mais l'exploration de la complexité d'un paysage numérique en pleine mutation a bien nourri les débats pour nous permettre de retenir d'autres piliers essentiels :

D'abord, la pensée critique face à la désinformation : toujours trier, vérifier et contextualiser pour déjouer les pièges des algorithmes et les "fake news" qui nuisent à notre démocratie et notre concorde.

Ensuite, il y a le statut de Citoyen Numérique qui renvoie, non pas seulement à la capacité de naviguer dans l'espace public numérique mais aussi et surtout avec l'esprit critique, la lucidité, l'éthique et la responsabilité nécessaires afin que l'Internet demeure un espace de dialogue et non de confrontation. Notons, enfin, pour faire court, la question de l'Inclusion et de la Souveraineté.

Le contexte spécifique de notre insularité et du continent africain ne pouvait pas échapper aux débats. L'éducation au numérique doit être un moteur d'inclusion pour ne laisser personne sur le bord du chemin de la présente transition technologique.



Mesdames et messieurs

Honorable assistance,

Nous avons émis le souhait que ce colloque ne soit pas seulement un moment de constat et nous sommes heureux de voir que le fruit a rempli la promesse de la fleur. Nous osons maintenant espérer que l'esprit de partage et de fraternité qui a animé ce colloque accompagne aussi la mise en œuvre de ses résolutions. C'est cela notre appel.

Je voudrais finir mon propos ici en exprimant notre profonde gratitude à ceux et celles qui, de loin comme de près ont fait la réussite de cet évènement.

D'abord notre gratitude s'adresse au président de la République pour son engagement total sur la tenue de ce colloque.

Nos remerciements bien évidemment le CNPA et toutes les institutions et les personnes ressources qui ont collaboré pour la bonne tenue de l'évènement.

Nos remerciements vont également à l'endroit des intervenants de ce colloque : régulateurs, universitaires, chercheurs, experts des médias et autres professionnels, locaux comme extérieurs.

A nos invités de marque qui ont bien voulu partager avec nous la culture et bien d'autres valeurs comoriennes pendant leur séjour à Moroni, nous leur disons : merci de tout cœur.

Monsieur le président du RIARC, Mesdames et Messieurs les Présidents et chefs de délégation des institutions de Régulation ici présents, nous espérons que vous avez passé un agréable séjour et que vous appréciez l'hospitalité de la population comorienne pour rebondir sur le souhait fraternel du Président de la République.

Nous espérons qu'ici, aujourd'hui, se posent les bases d'une coopération saine et fructueuse avec vos instances et pays respectifs.

C'est sur cette note d'espoir et de conviction que je déclare officiellement clos le Colloque International de Moroni sur l' "Education aux Médias, à l'Information et à la Citoyenneté Numérique".

Je vous souhaite à toutes et à tous un bon retour dans vos pays respectifs.

Vive l' "Education aux Médias à l'Information et à la Citoyenneté Numérique".

Vive la coopération internationale !





Annexe

Communiqué de presse

Moroni : L'Afrique se mobilise pour l'Education aux Médias et la Citoyenneté Numérique

Moroni, Union des Comores – L'Union des Comores accueillera les 5 et 6 mai 2026 un colloque international majeur dédié aux défis de l'information dans l'ère numérique. Placé sous le haut patronage de madame la Ministre de la Promotion du Genre, de la Solidarité et de l'Information, cet événement se tiendra à Itsandra Beach hotel & Resort.

Organisé en collaboration avec le Réseau des Instances Africaines des Régulation de la Communication (RIARC) et le CNPA, le colloque rassemblera des experts, des décideurs politiques, des universitaires et des acteurs de la société civile autour d'un thème crucial :

« Les nouveaux enjeux de l'Éducation aux Médias, à l'Information et à la Citoyenneté numérique »

Dans un contexte marqué par l'explosion des réseaux sociaux et la propagation rapide de la désinformation, ce rendez-vous vise à répondre à une urgence : former les citoyens, et particulièrement les jeunes, à adopter une consommation critique et responsable de l'information.

Des résultats concrets pour l'avenir de la régulation

Au-delà des échanges théoriques, ce colloque a pour ambition de produire des résultats tangibles pour orienter les politiques publiques en Afrique et dans l'Océan indien :

1. L'adoption d'une Déclaration de Moroni : un document de référence engageant les parties prenantes à promouvoir des stratégies nationales d'Education aux Médias et à l'Information (EMI).
2. Une feuille de route opérationnelle : la définition de mécanismes concrets pour intégrer la citoyenneté numérique dans les systèmes éducatifs et les programmes de régulation.
3. Le renforcement du réseautage : la consolidation de la collaboration entre les régulateurs africains (RIARC) pour une meilleure harmonisation des pratiques de lutte contre la désinformation transfrontalière.
4. Des outils pédagogiques : le lancement d'initiatives visant à doter le public et les professionnels des médias de ressources pour naviguer dans l'espace numérique en toute sécurité.

Une ouverture sur le monde

Ce colloque s'inscrit dans la dynamique de modernisation portée par le ministère de l'Information aux Comores. Il offrira une visibilité internationale au pays tout en affirmant son rôle de carrefour d'échanges intellectuels sur les grandes questions de notre temps.

La presse est cordialement invitée à couvrir les travaux de ce colloque, qui seront marqués par la présence de personnalités éminentes du continent, de la diaspora du Canada et de l'Europe.

Informations pratiques :

Date : 5 et 6 mai 2026. Lieu : Itsandra Beach Hotel & Resort

Contact Presse : Madame Sitina Saïd Youssouf. Téléphone : 773 20 00, 432 91 05

Email : contact@cnpa.km